Bulletin fédéral

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

n° 156 - juin 2020

Dans ce numéro

— In memoriam, Francis Rapp et Marcel Thomann, p. 4 —

— 10e Café de l'Histoire à Colmar, p. 9 —

— Le CTHS et la visibilité des publications des sociétés d'histoire, p. 10 —

— Lionel O'Radiguet, un druide breton à Saint-Ursanne (Suisse), p. 15 —

— Relations transfrontalières, p. 17—

— Publications du Grand Est et du Rhin supérieur, p. 23—

Dates à retenir

Congrès des historiens
27 septembre 2020 à Woerth

Salon du Livre ancien de Molsheim
31 octobre et 1er novembre 2020

Festival du Livre de Colmar et Café de l'Histoire
28 et 29 novembre 2020

Sommaire

Le mot du Président 3

Actualités fédérales

In memoriam : Francis Rapp (1926-2020) 4
In memoriam : Marcel Thomann (1924-2020) 6
CTHS - Visibilité des publications alsaciennes 10
La Fédération et la sauvegarde du patrimoine alsacien 12

Brèves et annonces

Le jacquemart et l'hôtel de ville de Benfeld 13
La Crosse et l'Epée : un livre consacré aux princes évêques de Strasbourg 14
Lionel O'radiguet, un druide breton à Saint-Ursanne 15
Société d'histoire du Sundgau 16

Relations transfrontalières

Musée des Trois Pays à Lörrach 17
Newsletter 1/20 du Réseau des sociétés d'histoire du Rhin supérieur 18
Archives de l'Ancien évêché de Bâles 21

Les publications

Des sociétés d'histoire affiliées à la FSHAA 23
Des sociétés d'histoire de nos voisins champardennais et lorrains 27
Dans le Rhin supérieur 29
Les publications de la FSHAA et son bon de commande 32

Le mot du président

Chères Présidentes, chers Présidents,

Chers Membres du comité fédéral,

J'espère que vous vous portez bien. Depuis le 11 mai 2020, le déconfinement est officiel mais sommes-nous vraiment libérés ? La question peut se poser, car le Covid-19 n'a pas encore révélé tous ses secrets et ses angles d'attaque. Tous les médecins admettent ne pas le connaître parfaitement. Certes, la circulation s'est atténuée mais elle n'est pas prête à disparaître. C'est pourquoi la prudence est toujours à l'ordre du jour. En accord avec le comité fédéral, j'ai fait le choix de ne pas fixer une date précise pour la convocation de l'Assemblée générale, tant que les réunions de plus de 10 personnes ne sont pas autorisées. Je souhaite que la situation sanitaire soit meilleure pour l'automne, car nous avons des rendez-vous importants : le Congrès des Historiens d'Alsace, le salon du Livre ancien de Molsheim et celui de Colmar.

Début juin, la FSHAA a adapté la reprise de ses activités *in situ* dans le respect des normes sanitaires, afin de préserver la santé de ses salariées et de ses collaborateurs. Pour le moment, le siège de la Fédération reste fermé à l'accueil du public, car la distanciation est difficile à réaliser. Vous pouvez de nouveau acquérir nos publications en passant commande en ligne (règlement via *PayPal*, virement ou chèque bancaire) ou bien par courrier accompagné d'un règlement par chèque bancaire.

Vous pouvez utiliser notre site internet *alsace-histoire.org* et notre page *Facebook* pour vous mettre au courant des activités de la Fédération. Ce *Bulletin fédéral* de juin sera téléchargeable en ligne et également envoyé par mail aux sociétés d'histoire qui nous ont communiqué une adresse mail valide. Une version papier partira courant juin, avec la fiche d'inscriptions pour le 10e Café de l'Histoire, qui devrait avoir lieu en novembre à Colmar.

Nous faisons tout notre possible pour ne pas retarder les délais de parution des publications. Les communications des articles de la *Revue d'Alsace* ou de la collection *Alsace-Histoire* arrivent régulièrement à leurs rédacteurs en chef. Le *DHIA* et le *NetDBA* poursuivent leur mise en ligne progressive, l'un sur le site de la *BNU* (https://dhialsace.bnu.fr), l'autre sur notre site. Il n'y a pas actuellement de présentiel pour les réunions de commissions, mais des visioconférences notamment pour le *DHIA*.

Le processus éditorial de la RA 2020, intitulée : *L'honneur des Alsaciens*, se poursuit sous l'égide de son rédacteur en chef Nicolas Lefort. Les premiers textes ont pu être envoyés au secrétariat de rédaction. François Igersheim, responsable du *DHIA*, signale que les notices de la lettre M sont presque complètes et sont en cours de relecture. La commission *Alsace-Histoire*, sous la responsabilité de Paul Greissler, prépare le nouveau fascicule sur les "cloches", dont l'auteur est Louis Schlaefli. Tous les fondeurs de cloches sont répertoriés. Quant au deuxième fascicule relatif aux "emblèmes de métiers" de Christine Muller, le secrétariat de rédaction a bien avancé avant le confinement, il devrait donc voir le jour à l'automne.

Nicolas Lefort a présenté au comité fédéral une étude sur l'économie des revues françaises en sciences humaines et sociales, qui concerne les sociétés d'histoire qui font paraître des publications. A ce jour, aucun contrat n'est fait signé aux auteurs, ce qui jusqu'à présent n'a pas posé de problème. Il faut cependant se méfier des illustrations que les auteurs doivent livrer « libres de droits ». Actuellement la distinction entre « droits d'auteur » et « droits de reproduction » n'est pas toujours faite. Sans attestation, cela signifie que nous n'avons aucun recours en cas de réclamation d'ayant-droits. Nicolas Lefort s'engage à préparer un projet de « contrat de publication » qu'il soumettra au comité fédéral.

Avec toutes mes salutations,

Jean-Georges GUTH,

Actualités fédérales

In memoriam : Francis RAPP (1926-2020) nous a quittés

C'est une grande figure de l'histoire médiévale, de la vie religieuse et de l'histoire de l'Alsace qui a été emporté, à l'âge de 93 ans, par le Covid-19, dimanche le 29 mars 2020. C'est au CHU d'Angers que Francis Rapp s'est éteint. Son fils, médecin, l'avait fait venir de Strasbourg, avant que le confinement ne soit mis en place.

Sa jeunesse et son parcours scolaire

Né à Strasbourg, le 27 juin 1926, il était le fils de Léon Rapp, avocat, et de Jeanne Kleffer. Il s'est marié, le 25 juin 1959, à Strasbourg, avec Marie Rose Sutter, fille de Joseph Sutter, inspecteur des impôts, et de Thérèse Wilhelm. Son épouse, qui lui a donné trois fils, est décédée en 2018. Francis Rapp, élevé dans une famille catholique pratiquante, apprend, enfant, la solidarité et la fraternité au sein des Scouts de France. C'est une association à laquelle il restera toujours très attaché : il fut commissaire de la région Alsace de 1978 à 1985.

Il a fait ses études secondaires au Collège Saint-Étienne (1935-1939), au Gymnase Jean Sturm (1940-1944) et au lycée Fustel de Coulanges (1945-1946). Pour échapper à l'incorporation de force dans la Wehrmacht, il s'est infligé, en juin 1943 et en juin 1944, des traitements qui ont nui à sa santé.

Dès le retour à la paix, Francis Rapp commence son cursus universitaire à Strasbourg, à la faculté des lettres où avait enseigné le grand médiéviste Marc Bloch (1886-1944). Il a fait une étape parisienne, le temps de décrocher l'agrégation d'histoire (1952).

C'est à Strasbourg, qu'il revient à la rentrée de 1952 pour sa première année d'enseignement au lycée Fustel de Coulanges.

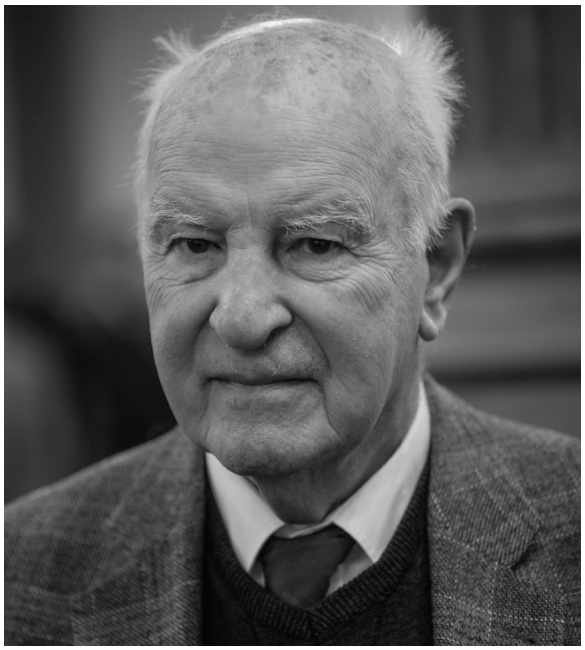

Francis Rapp en 2014. (Photo Claude Truong-Ngoc)

Sa carrière universitaire

Pensionnaire de la Fondation Thiers à Paris (1953-1955), il est attaché de recherches au CNRS, avant de regagner Strasbourg comme assistant d'histoire moderne et contemporaine à la faculté de lettres (1956-1961).

Mis à part une incursion à la faculté de Nancy comme chargé d'enseignement d'histoire médiévale, c'est à Strasbourg que Francis Rapp enseigne l'histoire médiévale comme chargé de cours (1965) puis assistant, maître de conférence jusqu'à la soutenance de sa thèse en juin 1972, sous le nom de « Réforme et Réformation à Strasbourg. Église et société dans le diocèse de Strasbourg (1450-1525) ». Il devient professeur titulaire de la chaire d'histoire du Moyen Âge, de 1973 à 1992. Il est parallèlement chargé du cours d'histoire du christianisme, à la faculté de théologie protestante de Strasbourg dès 1972. Double enseignement qu'il n'abandonne qu'au moment de sa retraite en 1992.

Son œuvre

Francis Rapp était un brillant chercheur et un pédagogue hors pair, reconnu aussi bien pour son autorité scientifique que pour sa personnalité chaleureuse. Il a profondément marqué le milieu des étudiants d'histoire et celui des spécialistes de la période médiévale et ce bien avant la soutenance de sa thèse. En effet, il a offert à la collection « Nouvelle Clio » des *PUF* l'un de ses manuels les plus décapants. Avec « L'Église et la vie religieuse en Occident à la fin du Moyen Âge (1971) », Francis Rapp rompt avec les usages, abrège la bibliographie de base pour privilégier, dans « l'état des connaissances » comme dans les « débats et recherches » la vitalité et l'intensité d'une vie religieuse devenue le riche patrimoine commun des réformateurs. Il a plus particulièrement attiré l'attention sur les « expressions de cette vie religieuse, les préoccupations pastorales et doctrinales, la ferveur populaire, les maîtres spirituels ».

Tout au long de sa vie, Francis Rapp s'est donné la mission de comprendre et de faire comprendre, en ramenant l'histoire sur le terrain de l'enquête.

Sa pensée

On retrouve dans tous les travaux de Francis Rapp le souci de ne pas anticiper les développements et les ruptures du XVIe siècle pour comprendre les débats du XVe siècle. Cette position est également le prix des sommes qu'il a consacrées au Saint Empire romain germanique : « Le Saint Empire romain germanique, d'Otton le Grand à Charles Quint, 2000 » couronné par l'Académie française. Il en fait de même pour l'histoire de Strasbourg (1993) et de l'Alsace, dont il a été un infatigable promoteur (vous trouverez la bibliographie de ses travaux dans la Revue d'Alsace, 1996).

Tranchant sur la plupart de ses collègues, Francis Rapp lisait les historiens allemands et joua un rôle décisif pour sortir d'un schéma national et inviter au comparatisme. Il participait activement à la coopération avec les chercheurs allemands. Il était membre de la commission de l'Académie de Goettingen et du comité de rédaction de la revue *Archiv für Reformationsgeschichte*. Il était correspondant de la commission *für Landesgeschichte von Baden-Württemberg*.

Le rayonnement de son enseignement

Élu en mars 1993 à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, il devient membre du Collège de France. Mais Francis Rapp n'a guère recherché les honneurs, bien qu'on lui remit plusieurs distinctions (chevalier de la Légion d'honneur, chevalier dans l'Ordre national du Mérite et commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques).

Conférencier brillant, il a eu de nombreuses invitations des universités d'Europe et d'Amérique mais aussi de sociétés d'histoire locale. Il a représenté l'Université de Strasbourg à plusieurs colloques internationaux à Paris, Lyon, Varsovie, Lublin, Munich et Reims entre autres. Il était également membre du Comité national du CNRS (1975-1980). En 1983, il avait été membre associé de l'Université de Neuchâtel. Il siégeait au Comité fédéral de la FSHAA. Il était membre de l'Académie d'Alsace et correspondant des Académies de Metz, Nancy et Clermont-Ferrand.

Sa disparition laisse un grand vide parmi les médiévistes et les passionnés de l'histoire de l'Alsace.

Jean-Georges GUTH ,

Président de la FSHAA

In memoriam : Marcel Thomann (1924-2020)

Marcel Thomann est à l'origine de la renaissance de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, telle que nous la connaissons depuis 1978. Dès janvier 1978, il entre au « comité de patronage » de la *Revue d'Alsace*, en tant que professeur de l'université des Sciences juridiques, comme caution intellectuelle et ambassadeur de la *Revue d'Alsace* qui doit être relancée. Après l'Assemblée extraordinaire de juin 1978 lors de laquelle sont adoptés les nouveaux statuts de la Fédération, une Assemblée générale ordinaire est réunie, en septembre, à Kientzheim ; Marcel Thomann, bien qu'absent, y est élu membre du comité. J'assistais dans la salle, au nom de la Société d'Histoire du Sundgau, à cette première Assemblée générale, après la « révolution de Wissembourg ». Les douze membres du comité présents se retirèrent pour délibérer et nommèrent Marcel Thomann, à la fonction de président, Raymond Oberlé et François Joseph Fuchs, comme vice-présidents.

Le premier mandat de Marcel Thomann fut décisif pour le renouveau de la Fédération et la consolidation de ses travaux, le comité se réunissait tous les mois, puis toutes les six semaines. Les projets ne manquaient pas : la *Revue d'Alsace*, pour laquelle il créa une nouvelle maquette à la couverture blanche, connaissait un franc succès (1979), le *Nouveau Dictionnaire de Biographie alsacienne* préparait son numéro zéro consacré à la lettre A (1980), l'Inventaire des bornes par la commission « Inventaire et Sauvegarde » engrangeait déjà 5 000 fiches à la fin du premier mandat, la mise en chantier d'un Dictionnaire des Institutions d'Alsace était évoquée dès 1981.

Marcel Thomann est réélu pour un deuxième mandat fin 1981. Mais une présidence n'est pas synonyme de long fleuve tranquille. Et Marcel Thomann rappelle « qu'il n'entend assumer ses fonctions que s'il est assuré de pouvoir compter sur le minimum

Marcel Thomann en 1977 au Congrès de Haguenau. (Photo : Jean-Marie Holderbach).

de compréhension, de courtoisie, et même de droit à l'erreur indispensable à tout travail collectif ». Il insiste sur « l'impérieuse nécessité de maintenir l'unité et la cohésion du comité malgré les opinions parfois divergentes ».

Début septembre 1984, la Fédération tenait son stand à la Foire européenne de Strasbourg, et avait invité la Société d'histoire du Sundgau. Marcel Thomann nous invita, mon époux et moi-même, pour le repas. Il envisageait de faire entrer de nouveaux membres au comité. Il se souhaitait un juriste et proposa à mon époux, un de ses anciens élèves, de poser sa candidature. Mais mon époux déclina l'offre et proposa à Marcel Thomann de m'accueillir. C'est ainsi que je fus élue au comité le 30 septembre 1984, à Guebwiller au sein d'un comité entièrement masculin mais sans Marcel Thomann qui n'avait pas souhaité se représenter !

Quelques jours plus tard, le comité est réuni à Strasbourg mais personne n'est candidat à la présidence. Le doyen d'âge,

Lucien Sittler propose alors de téléphoner à Marcel Thomann pour lui demander de revenir au comité et d'assurer un troisième mandat. Celui-ci accepta, prit sa voiture et vint très vite nous rejoindre à l'Hôtel de Strasbourg, où nous l'attendions. Marcel Thomann n'avait pas été surpris par ce coup de fil : « depuis quelques jours, je me suis rendu compte que la volonté de me consacrer à autre chose [que la Fédération] ne pouvait se réaliser, du fait de la nécessité de trouver un président offrant toutes les garanties pour la poursuite sereine et efficace des activités de la Fédération… », dira-t-il dans son premier discours. La Fédération pouvait poursuivre son travail, soutenue par les collectivités territoriales.

Trois ans plus tard, en avril 1987, toujours pas de candidature déclarée pour la présidence ! Mais Marcel Thomann étant membre du comité est élu d'office par 17 voix et un vote blanc ! Il « souhaite que chacun prenne sa part de travail au sein de la fédération ».

Grâce aux compétences de Jean-Marie Holderbach avec le soutien de Marcel Thomann, la Fédération a passé le cap de l'informatisation, fait l'acquisition de nouveaux matériels en vue de la publication assistée par ordinateur, s'est équipée d'une imprimante laser, de nouveaux logiciels. En mai 1990, Marcel Thomann est élu, à l'unanimité, pour un cinquième mandat ! La Fédération jusqu'à présent hébergée par le CRDP est contrainte de déménager dans un appartement au 15 rue de Bruxelles. Lors des élections de 1993, Marcel Thomann ne se représente plus, et Jean-Claude Hahn accepte de lui succéder. Marcel Thomann est nommé président d'honneur. La *Revue d'Alsace* lui offrit des « Mélanges » en remerciements de son très long investissement à la tête de la Fédération de 1978 à 1993. Il continuera encore à assister aux réunions du comité fédéral lorsqu'elles se dérouleront à Strasbourg et viendra parfois même jusqu'à Colmar, n'hésitant pas à prendre la parole, à donner des conseils, à affirmer ses idées, et partageant avec beaucoup de plaisir les petits repas qui prolongeaient les rencontres.

Dès les années 1980, Marcel Thomann avait entrepris un travail ambitieux, constituant au fil des ans, une importante documentation sur l'histoire des institutions d'Alsace, composée de fiches individuelles explicatives avec mention de sources à consulter, de notices rédigées et de fiches de synthèses. Mais les moyens financiers et quelques «incompatibilités d'humeur » n'avaient pas permis sa mise en œuvre et sa publication. Jean-Pierre Kintz, en 2007, en tant que président, proposa à François Igersheim le poste de rédacteur en chef du *Dictionnaire historique des Institutions de l'Alsace.* Mais Marcel Thomann souhaitait l'embauche à plein temps d'une secrétaire pour en faire la saisie, ce qui lui fut refusé. La rédaction des notices de la lettre A se poursuivit cependant, à l'Institut d'histoire de l'Alsace, avec quelques auteurs et des membres du comité fédéral. En 2008, Marcel Thomann accepta de signer une charte avec la nouvelle présidente Gabrielle Claerr Stamm, charte qui lui garantissait que le DHIA serait bien édité par la Fédération qui en resterait la propriétaire, et que tous les documents qu'il remettrait, resteraient sous la responsabilité de cette dernière. En 2010, paraissait la lettre A du DHIA, le fascicule fut officiellement remis à Marcel Thomann lors de l'Assemblée générale.

Marcel Thomann avait lancé le *Nouveau Dictionnaire de Biographie alsacienne* en 1981 ; il contribua régulièrement à sa parution, signant plus de 230 notices. Pour plus de détails on se reportera à son index, dernier fascicule de la collection, ainsi qu'à la notice consacrée à Marcel Thomann rédigée par Jean-François Fuchs.

Peu de livres portent la signature de Marcel Thomann, signalons son très beau travail sur les orgues, sa passion. On connait son investissement pour celui de Marmoutier, sa ville natale, où il est à l'origine du Centre

européen de l'orgue (CEO), avec un Centre d'interprétation du patrimoine (CIP). En 2000, aux Éditions du Signe, il publie « Le monde mystérieux de l'orgue ». Plus curieux, un fascicule de 16 pages, parus en 1968, « L'influence du philosophe allemand Christian Wolf (1679-1754) sur « l'Encyclopédie » et la pensée politique et juridique du XVIIIe siècle français ». En 2008, il participe à la rédaction de l'ouvrage consacré au Bicentenaire de la Faculté de droit de Strasbourg (Presses Universitaires de Strasbourg-Payot). En 1987, 1989 et 1993, il dirige les thèses de ses étudiants en droit dont celle d'Emile Rudolf consacrée à « La femme dans le droit pénal alsacien jusqu'à la fin de l'Ancien Régime ». Il contribua également à l'*Encyclopédie Universalis*, par deux articles consacrés à la « Théorie du caméralisme » et au « Philosophe Christian von Wolf ».

Il faudrait évoquer encore son implication dans la vie des sociétés d'histoire. Chaque société aura à cœur de lui rendre cet hommage. Il était également membre d'honneur du comité de l'Académie d'Alsace.

La Fédération n'oubliera pas son Président d'Honneur, à qui elle doit d'être ce qu'elle est de nos jours.

A son épouse, à ses deux fils, à leurs enfants et petits-enfants, nous exprimons nos condoléances attristées et toute notre sympathie.

Gabrielle Claerr Stamm,
présidente d'honneur de la Fédération

En 2008, à Munster, avec François-Joseph Fuchs (Photo : R. Claerr)

2012, Congrès de Turckheim (Photo : R. Claerr)

2016, avec Christian Wilsdorf à Ferrette (Photo : R. Claerr)

En 2017, à Sélestat (Photo : R. Claerr)

10e Café de l'Histoire les 28 et 29 novembre 2019 à Colmar

Après une crise sanitaire sans précédent, l'activité humaine est repartie, avec certes beaucoup de contraintes. Le Festival du Livre de Colmar devrait être lieu les 28 et 29 novembre 2020, toutes les mesures de précaution seront prises et affinées au fur et à mesure de l'avancement de l'organisation.

Le Café de l'Histoire, organisé par la Fédération, accompagnera la manifestation, ce sera la 10e édition et nous ne manquerons pas de marquer cet anniversaire ! Il sera également l'occasion de rendre un important hommage aux professeurs Francis Rapp et Marcel Thomann.

A travers ce Café de l'Histoire, il s'agit de donner la parole aux sociétés d'histoire pour présenter leurs nouvelles publications.

Un créneau d'une demi-heure est attribué à chacune, pendant lequel l'auteur (ou les auteurs) présente son (leur) livre et échange avec le modérateur, membre du comité fédéral, et avec le public.

L'entretien peut être "dynamisé" avec une projection d'images (prévoir une clé USB) : ordinateur, vidéoprojecteur et écran sont fournis.

Les ouvrages thématiques, numéros spéciaux, catalogues d'exposition sont privilégiés. Il est toutefois possible pour une société d'histoire de sélectionner un article conséquent de son annuaire.

Le stand de la Fédération étant tout proche du Café de l'Histoire, les ouvrages peuvent y être mis en vente, à moins que vous n'ayez votre propre stand.

Quelques images du Café de l'histoire 2019.
Le stand de la FSHAA en haut et différentes rencontres et débats avec des auteurs interviewés par un modérateur (Photos Olivier Conrad)

Inscription au Café de l'Histoire

Il est impératif de faire parvenir votre **formulaire d'inscription** avant le 28 août 2020, avec deux exemplaires du livre, au siège de la Fédération.

Le délai ultime de **réception des livres** à la Fédération ou auprès de la responsable Gabrielle Claerr Stamm, BP 27, 14 rue d'Altkirch, 68400 Riedisheim est fixé au 1er novembre, afin de laisser au modérateur le temps de le lire. L'absence de livre rend caduque l'inscription.

La fiche d'inscription 2020 est jointe à ce Bulletin, en feuille volante.

Visibilité des publications des sociétés d'histoire d'Alsace

Visibilité des publications d'Alsace auprès de la communauté scientique et académique, nationale et internationale

Le Comité des travaux historiques et scientifiques/Ecole nationale des Chartes (représenté par Christophe Marion[1] et Arnaud Dhermy[2]) a souhaité sensibiliser la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace à la question de la visibilité des publications d'Alsace auprès de la communauté scientifique et académique, aussi bien nationale qu'internationale.

Historique

Jusqu'en 2012 une équipe de l'Institut d'histoire moderne et contemporaine (IHMC, Université Paris-I) dépouillait l'ensemble des revues des sociétés savantes françaises à partir des collections du dépôt légal à la BnF afin de constituer la Bibliographie de l'histoire de France. Cette bibliographie recensait les articles et ouvrages français et étrangers concernant l'histoire de France du Ve siècle à 1958 ; elle permettait à l'ensemble de la communauté scientifique mais aussi aux étudiants de constituer une veille sur la production historique, de rassembler leur documentation, mais aussi de connaître les centres de production du savoir que vous constituez en lien avec leurs sujets de recherche.

L'extension récente du périmètre de dépouillement de la Bibliographie aux éléments de l'histoire de France compris jusqu'à l'année 1995 entraîne, faute de ressources humaines suffisantes, une réduction importante des revues désormais dépouillées par cette équipe.

A ce jour, l'essentiel des publications des sociétés savantes n'est plus dépouillé dans cette bibliographie.

A l'exception des sommaires directement diffusés par les sociétés savantes à partir de leurs sites internet, il n'est par conséquent plus possible de prendre connaissance de l'ensemble de cette production, à moins d'effectuer une veille extrêmement longue et complexe.

Proposition du CTHS

Le CTHS entend organiser la reprise de la visibilité de ces publications en permettant à nouveau à l'ensemble des travaux des sociétés savantes françaises d'apparaître dans une bibliographie nationale centralisée, pratique d'accès.

Son objectif vise en particulier à rassembler les sommaires des différentes publications à mesure que celles-ci sont éditées, moyennant de la part des sociétés savantes productrices une couche d'indexation qui permettra d'effectuer dans cette base nationale certaines requêtes : par auteur des articles, par nom de lieu cités dans les titres d'article, par sujet abordés dans chaque article.

Le CTHS a proposé à la FSHAA d'effectuer le recensement des différents sommaires produits en Alsace depuis 2010 **sous format doc ou pdf** et de relayer l'information auprès de ses sociétés affiliées.

---

1 - Christophe Marion, délégué général du CTHS.

2 - Arnaud Dhermy, secrétaire de la Section d'histoire contemporaine et du temps présent du CTHS, chef de la mission de la Coopération régionale de la Bibliothèque nationale de France, responsable du programme de numérisation des publications des sociétés savantes sur *Gallica*.

Ce que propose la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace

Actuellement il existe trois cas de figures :

1 - Vos sommaires (depuis 2010) sont disponibles en ligne sur votre site internet. Alors le CTHS a probablement déjà recensés vos publications. Donc vous n'avez rien à faire.

2 - Vos sommaires sont déjà recensés par la FSHAA, car vous envoyez vos publications régulièrement au secrétariat.

En effet, les *Bulletins fédéraux* et la *Revue d'Alsace* reprennent les sommaires des revues des sociétés d'histoire affiliées qui envoient régulièrement leurs nouvelles parutions au siège de la FSHAA. Ils ne sont toutefois pas indexés.

Néanmoins sur 124 sociétés affiliées, seules environ 80 sociétés d'histoire publient des revues historiques.

Parmi celles-ci seule une petite proportion nous font parvenir leur publication. De ce fait, le travail de recensement est loin d'être complet.

3 - Vos publications ne sont pas actuellement recensées, mais vous êtes intéressés par la proposition du CTHS.

- soit vous souhaitez le faire vous-même en suivant les indications ci-dessous. Vous trouverez les coordonnées des personnes du CTHS à contacter en fin d'article,
- soit vous souhaitez que la FSHAA fasse ce travail pour vous. Vous devez alors contacter le secrétariat (03 88 60 76 40).

Jean-Georges Guth,

président de la FSHAA

Modalités d'indexation des sommaires des revues publiées en Alsace

Ces sommaires devront donc être enrichis titre d'article par titre d'article, de trois types d'indexation complémentaire :

1. **L'identifiant de chaque auteur d'article**

(à trouver sur https://www.idref.fr/)

2. **Le code officiel géographique pour tout toponyme cité dans le titre d'un article**

(cf. https://www.insee.fr/fr/information/2028028: le fichier excel zippé à la rubrique "Historique des tables géographiques des communes / Table d'appartenance géographique des communes au 1er janvier 2019")

3. **Un thème "sujet" par article**

(histoire économique, histoire culturelle, etc.).

Le recensement des différents sommaires des publications depuis 2010 devra être envoyé sous format doc ou pdf.

Contacts :

Arnaud Dhermy - BnF / CTHS (06 30 64 47 88 - arnaud.dhermy@bnf.fr)

Francine Fourmaux (01 88 12 02 46 / 07 54 47 32 24 – congres@cths.fr)

Christophe Marion (secretariat.general@cths.fr).

Comité des travaux historiques et scientifiques/Institut rattaché à l'École nationale des chartes

Campus Condorcet – 14 cours des Humanités – 93322 Aubervilliers cedex

www.cths.fr

La Fédération et la sauvegarde du patrimoine alsacien

Maison Greder à Geudersheim.

Un recours contre la démolition de la maison Greder à Geudertheim

L'association ASMA, association pour la sauvegarde de la maison alsacienne, plaide la cause de la maison Greder, vieille de 358 ans. La municipalité veut la raser pour agrandir la surface destinée au futur groupe scolaire et en souligne le caractère d'utilité publique. Les DNA ont fait écho de cette démarche dans un article du 17 mai 2020.

Une maison du XVIIe siècle sur trois travées

Un travail de recherche sur la commune effectué par l'historien Michel Knittel, dont une étude spécifique sur cette maison, a démontré son intérêt patrimonial et historique.

La Fédération, sous la plume de son président Jean-Georges Guth, a appuyé ce recours dans un courrier adressé à la mairie de Geudertheim et aux différentes collectivités territoriales, conformément à sa mission d'accompagnement des sociétés affiliées pour la conservation du patrimoine historique, artistique, architectural et naturel de l'Alsace.

"C'est une des rares maisons du XVIIe siècle qui subsiste encore dans votre village et même une des plus anciennes de la Basse-Zorn. C'est une maison à colombages sur trois travées qui a résisté à l'usure du temps. Sa structure en chêne est saine et elle a été habitée jusqu'au début du XXIe siècle, après quelques aménagements effectués par le propriétaire. Elle se caractérise par une originalité. En effet, il y a une double inscription de sa date de construction : l'une figure au 1er étage au milieu du pignon et une seconde est gravée sur le poteau cornier côté cour, ce qui est inhabituel, car la plupart des inscriptions se trouvent côté rue. [...] Si l'on veut faire disparaître les témoins du passé, l'on renonce à ses racines et l'on oblitère l'avenir" souligne encore Jean-Georges Guth.

Créer un lieu d'enseignement et de culture sans faire table rase du passé

Les spécialiste de l'ASMA estiment que cette maison pourrait être préservée et intégrée au projet d'école ou être l'objet d'un projet public autre, comme un local associatif au rez-de-chaussée, un petit musée, etc. Les DNA rapportent que "le maire est prêt à faire démonter la maison, même si cela coûte un peu plus cher". Le vice-président de l'ASMA Denis Elbel estime que les travaux de recherche de Michel Knittel ont livré la généalogie de son constructeur et de ses habitants successifs depuis le XVIIe siècle et que sur la base de cette étude, la maison Greber doit rester à sa place, à Geudertheim à côté de la mairie, pour le respect de son histoire.

Plus largement, l'ASMA invite ses adhérents et sentinelles à sillonner les villages, consulter les demandes de permis sur les panneaux d'affichage en mairie et les affichages sur les propriétés, prendre des photos et envoyer les informations à contact@asma.fr. Tout recours doit être déposé dans un délai de deux mois à compter de la date d'affichage, sous peine de nullité.

Brèves & Annonces

Le jacquemart et l'hôtel de ville de Benfeld (1620-2020) et les horloges à automates en Alsace

A paraître cet automne, un nouvel ouvrage de l'historien Fabien Baumann

Les horloges à automates et à jacquemarts constituent un patrimoine très rare. En Alsace, excepté l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, reconnue mondialement, ce patrimoine reste peu connu, malgré la conservation de certains vestiges remarquables dans quelques musées.

En 2020, cela fera exactement 400 ans que l'horloge à automates a été installée sur la tourelle de l'hôtel de ville de Benfeld. L'installation de l'ouvrage, qui s'est déroulée en août 1620 par l'horloger Abraham Habrecht de Strasbourg, est d'ailleurs très bien documentée. Cette commémoration constitue ainsi une occasion unique de mettre en avant l'histoire de cette horloge, mais aussi celle des autres horloges existantes - ou disparues - qui ont orné des édifices alsaciens remarquables.

Parmi les horloges encore en fonction figurent celles de Molsheim et de Mutzig, puis celle des DNA de Strasbourg ; celles ayant disparu en laissant peu ou pas de traces sont l'horloge de Thann, celle de Rouffach, celle de Sélestat, celle de Barr, enfin celle de l'hôtel de la Monnaie à Strasbourg… Par chance, certaines de ces réalisations sont présentes à travers l'iconographie et des documents d'archives anciens, parfois inédits (cette iconographie représente un total de 80 gravures, dessins, plans, photographies anciennes et récentes) que l'auteur propose de présenter dans l'ouvrage.

Les 400 ans de l'horloge de Benfeld constituent ainsi l'occasion de mieux connaître ce patrimoine unique, très prisé durant la Renaissance et à l'époque moderne, car véhiculant de nombreux symboles chers à cette époque et cet ouvrage en sera le révélateur,

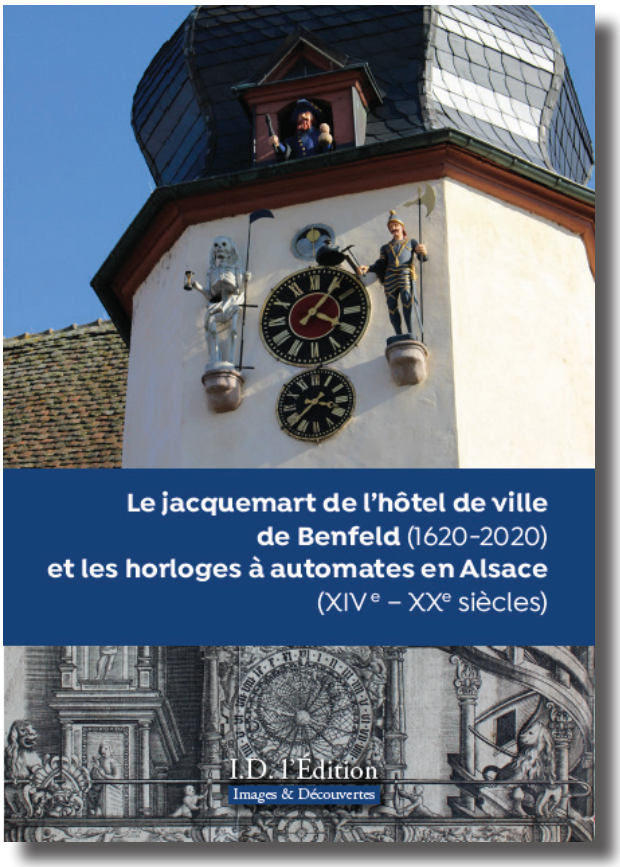

dépassant largement l'unique horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, objet de nombreuses publications.

La première partie de l'ouvrage évoque la chronologie des horloges à automates remarquables, comme l'illustrent l'hôtel de la Monnaie à Strasbourg, la Metzig de Molsheim et le coq du siège des DNA à Strasbourg.

La seconde partie présente l'histoire de l'hôtel de ville de Benfeld et de son horloge qui fête cette année son 4e centenaire.

Présentation de l'ouvrage:
Format 20 X 24 cm, couverture souple avec rabats, 64 pages couleurs, prix 15 €.

Commande possible chez I.D. l'Édition, 9 rue des Artisans, 67210 Bernardswiller.
Tel 03 88 34 22 00 - info@id-edition.com

La Crosse & l'Épée : un livre consacré aux princes évêques de Strasbourg, en souscription

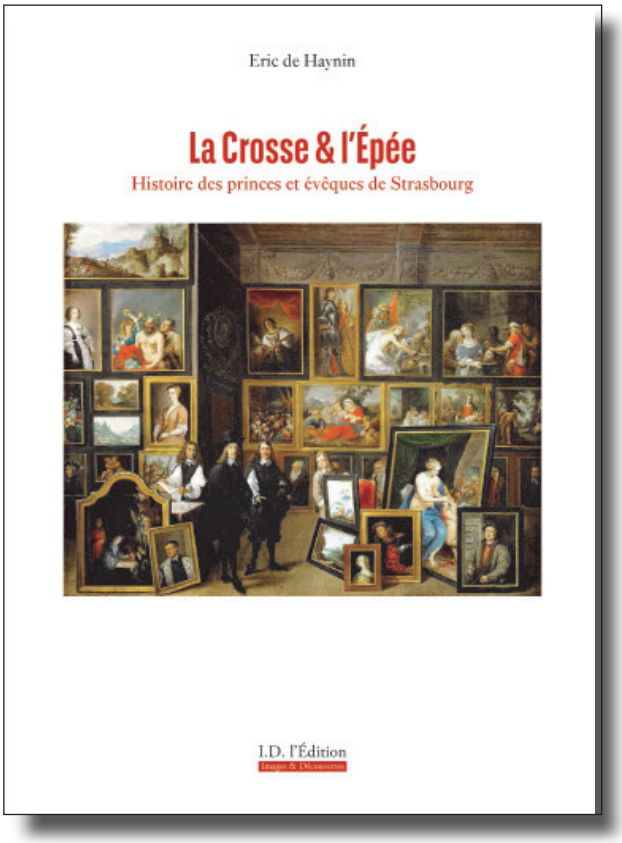

Curieusement, l'histoire des princes-évêques de Strasbourg reste assez méconnue, malgré le fait qu'ils régnaient sur la plus importante principauté d'Alsace avant la Révolution. Il est vrai que ces seigneurs avaient la particularité de ne pas être héréditaires, mais élus. Ils régnaient à la fois sur les corps et sur les âmes, princes agitant l'Épée et évêques bénissant de la Crosse.

De 974 à 1803, ces hommes façonnèrent les paysages de l'Alsace par leurs châteaux hérissant les crêtes des Vosges, par le lancement du chantier de la cathédrale de Strasbourg, par la fondation de tant de villes et villages, sans oublier les palais et sanctuaires qu'ils édifièrent en plaine.

L'objet de l'ouvrage en référence est de conduire le lecteur à la découverte de ces princes et évêques afin de comprendre la construction de l'Alsace, sa singularité religieuse entre catholiques et protestants ; l'émancipation de leur capitale, Strasbourg, qui préfigure les temps modernes ; la nécessaire diplomatie de ces princes entre papes et empereurs au Moyen Âge, puis entre Saint-Empire et France aux temps modernes, avec toutes les intrigues, guerres, calculs et trahisons qui en découlaient. Au XIIIe siècle, leurs possessions s'étendaient de Mulhouse aux portes de Haguenau, des deux côtés du Rhin.

En bref, un voyage où les récits de cape et d'épée se mêleront à la construction des institutions de l'Alsace et aux défis d'un pays frontalier, attirant dès les origines les convoitises des plus grandes dynasties d'Europe, Hohenstaufen, Habsbourg et Bourbons.

Intitulé *La Crosse & l'Épée*, l'ouvrage fera environ 160 pages, au format 16,5 x 24 cm, largement illustré, et paraîtra en septembre prochain.

Il sera signé par Eric de Haynin, un érudit passionné d'histoire d'Alsace, auteur déjà de la biographie d'un des plus célèbres princes-évêques de Strasbourg, Louis de Rohan dit le « cardinal collier » (Librairie académique Perrin, 1997) et d'une histoire illustrée de l'agglomération de Mulhouse (Motoco, 2018).

Plus d'infos :
L'ouvrage est actuellement en souscription au prix spécial de 18 € (+ 5 € de frais d'envoi) auprès de l'éditeur :
I.D. L'Édition, 9 rue des Artisans, 67210 Bernardswiller.
Tel 03 88 34 22 00 - info@id-edition.com

Lionel O'Radiguet, un druide breton à Saint-Ursanne (Suisse)

Exposition au Musée Jurassien d'Art et d'Histoire, à Delémont, du 28 mars au 30 août 2020.

L'exposition aborde Saint-Ursanne de manière insolite, à travers le point de vue d'un personnage haut en couleur, Lionel O'Radiguet.

Grand voyageur, marin, agent consulaire de France à Canton, professeur de chinois à l'Université de Lausanne, savant, écrivain, entrepreneur, druide et même… peintre ! L'exposition a été mise sur pied à l'occasion du 1400e anniversaire de la mort de saint Ursanne.

Mieux connaître Lionel Radiguet

Il est né le 27 décembre 1857 à Landerneau et est mort le 14 février 1936 à Saint-Ursanne, en Suisse. Il a été célèbre en France pour ses articles sur la politique extérieure avant la Première Guerre mondiale et son esprit vif lui a permis d'écrire sur un très grand nombre de sujets, dont une partie notable concerne l'Irlande, la Bretagne et les relations entre les anciens peuples celtiques et germaniques. Il a aussi enseigné à l'Ecole des langues orientales à Paris.

Il commence une carrière dans la marine militaire française qui lui permet d'atteindre le grade de sergent-major, tout en voyageant dans le monde entier. Il exerce les fonctions de consul à Canton où il apprend le chinois, puis d'attaché d'ambassade à Rome. En 1898, il est candidat indépendant à la députation à Saint-Malo sur un programme autonomiste breton. Par ailleurs, il est fasciné par l'Irlande et son histoire éminemment celtique.

Membre de l'Union régionaliste bretonne, dès sa fondation en 1898, ile se rend à l'été 1899 avec la délégation de l'association, invitée par le Gorsedd des bardes de l'Île de

Bretagne, à l'Eisteddfod, qui a lieu à Cardiff. Il y reçoit, en compagnie d'une vingtaine d'autres Bretons, l'investiture comme barde sous le nom bardique de « Enêz Heusaff »

En 1900, il découvre la ville historique de Saint-Ursanne dans le Jura suisse et se prend de passion pour le grand moine missionnaire irlandais saint Colomban, dont le disciple, saint Ursanne, également irlandais, a évangélisé cette petite région montagneuse, dont il vante l'esprit resté celtique et qu'il donne en exemple pour l'opposition à une germanisation dont il dénonce les visées territoriales. Selon lui, les institutions suisses résultent de l'évolution des antiques institutions celtiques. Dans son esprit, la magnifique collégiale médiévale de Saint-Ursanne a le caractère d'un monument archidruidique.

Il devient un collaborateur actif de la Société jurassienne d'émulation à laquelle il donne une grande quantité d'articles historiques.

Plus d'infos :
Horaires : de mardi à vendredi, de 14h à 17h, samedi et dimanche, de 11h à 18h.
Contact : Musée Jurassien d'art et d'histoire, 52 rue du 23-Juin, CH 2800 Delémont.
+41 (0)32 422 80 77 - contact@mjah.ch

Société d'histoire du Sundgau

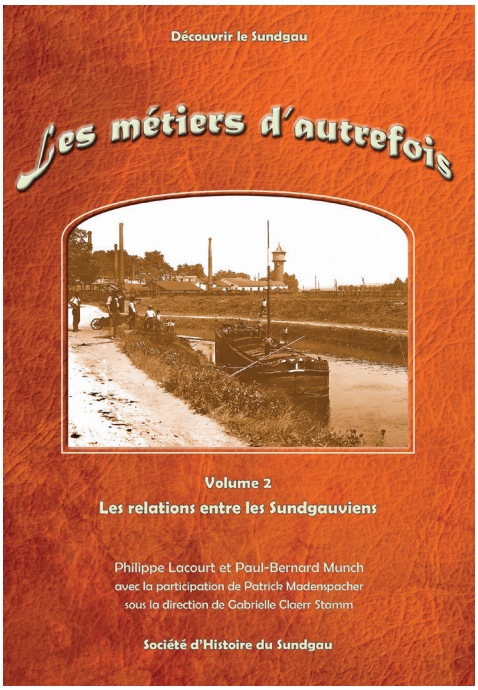

Une nouvelle publication : Les métiers d'autrefois, volume 2, « Les relations entre les Sundgauviens »

Par Philippe Lacourt et Paul-Bernard Munch, avec la participation de Patrick Madenspacher.

Après un premier volume paru en mai 2019, consacré aux Sundgauviens exploitant leur environnement, filière du bois, exploitation de la roche, la pêche, la chasse, l'agriculture, l'élevage, le tissage…, Philippe Lacourt et Paul-Bernard Munch proposent un second volume consacré aux professions de relations entre les personnes. Près de deux cents métiers sont traités dans ce nouvel ouvrage. Les professions sont classées par thèmes.

Première partie : **Relier les hommes : Le transport, Le commerce, Les artistes, L'écrit.**

La diligence

Deuxième partie : **L'ordre : Prévenir, Surveiller, Juger.**

Troisième partie : **Les services : La religion, La médecine, Les « services à la personne ».**

La longue histoire professionnelle du Sundgau est ainsi mise en perspective à partir d'un ensemble de documents exceptionnel, fruit de plusieurs années de recherche :

- de superbes descriptions de métiers écrites au XIXe et au début du XXe siècles par des écrivains locaux, en particulier Laurent Hartman, Charles Goutzwiller et Olympe Gevin-Cassal

- des documents inédits extraits des Archives Nationales, d'archives privées, des Archives Départementales du Haut-Rhin et des Archives Municipales d'Altkirch

- l'analyse de centaines d'actes d'état civil

- des cartes inédites

- des illustrations nombreuses

L'ouvrage est complété par trois index (qui couvrent les deux volumes), index des métiers, des personnes citées, des lieux.

On peut se procurer dès maintenant…

le volume 1, 152 pages, format A4, dos carré collé, impression offset, au prix de 20 euros, plus 5,50 euros de port.

et en septembre…

le volume 2 (sortie prévue en septembre), 180 pages, format A4, dos carré collé, impression offset, au prix de 20 euros, plus 8 euros de port.

En cas d'achat des deux volumes, envoyés ensemble, les frais de port sont de 8 euros.

Commande à passer à Société d'Histoire du Sundgau, BP 27, 68400 Riedisheim, chèque à libeller au nom de la Société d'histoire du Sundgau.

Relations transfrontalières

Musée des Trois Pays à Lörrach (D)

Le musée des Trois Pays est à nouveau ouvert aux heures d'ouverture habituelles. Pour le moment, les visites guidées et les manifestations ne sont pas encore autorisées. Seuls les visiteurs individuels peuvent entrer - y compris les couples et les familles. Il n'est pas nécessaire de porter un masque de protection dans les salles d'exposition car les distances et les normes d'hygiène requises sont respectées.

Deux nouvelles expositions temporaires sont à voir et toujours l'exposition permanente

L'exposition du **collectif des artistes de Lörrach VBK** présente au premier étage les sculptures de cinq artistes. Nous laissons entrer jusqu'à vingt visiteurs simultanément.

Dans la Salle Hebel, l'exposition "Stadt. Entwicklung.Lörrach" informe sur le **développement urbanistique de Lörrach** au cours des 350 dernières années. L'entrée est gratuite, Jusqu'à sept visiteurs peuvent voir l'exposition en même temps.

Notre exposition permanente des Trois Pays peut accueillir quarante personnes en même temps.

Notre série en ligne « Perles de la collection du musée »

La série a débuté pendant la fermeture du musée, se poursuit après la réouverture. Nous voulons ainsi maintenir le contact avec nos visiteurs de Suisse et de France, pour lesquels une visite du musée des Trois Pays n'est pas encore possible en raison de la fermeture des frontières.

Continuez donc à consulter notre programme hebdomadaire en ligne. Cette semaine, vous trouvez des **objets d'Alsace, du nord-ouest de la Suisse et de Bade** qui sont conservés dans nos réserves. Ils datent de diverses époques et illustrent la vie quotidienne dans la région du Rhin supérieur. Nous présentons également une série sur les clichés qui fera sourire les voisins de part et d'autre de la frontière.

Amusez-vous bien en visitant le musée des Trois Pays - en ligne

Waltraut Hupfer,
Kulturwissenschaftlerin

Prévue d'août 2020 au 30 mai 2021 - Honorée et redoutée. La dictature nazie à Brombach, Haagen et Hauingen

En raison de la pandémie de corona, l'exposition ne sera pas officiellement inaugurée avant le 2 octobre.

Les résultats de la recherche sur le nazisme à Lörrach ont été présentés en 2013. Aujourd'hui, l'historien Robert Neisen se penche sur les districts adjacents - Brombach, Haagen et Hauingen - voisins de Lörrach mais à l'époque encore indépendants. En partant de la situation propre à chaque commune, l'exposition et la publication qui l'accompagne montrent l'impact du régime nazi avec ses promesses de prospérité, d'unité et de suprématie nationale. Elles sont particulièrement bien reçues, dans les communes structurellement faibles avant 1933. L'exposition et l'ouvrage abordent la montée locale du parti nazi, le musellement des communes après 1933, les succès et les difficultés du régime pour surmonter les problèmes économiques et sociaux, la persécution des membres du mouvement ouvrier et l'exclusion d'autres groupes, l'arbitraire et le népotisme des responsables locaux du parti et enfin la montée de la terreur pendant la Seconde Guerre mondiale.

Service des Archives municipales de Lörrach au musée des Trois Pays.

Réseau des Sociétés d'histoire du Rhin supérieur

Newsletter 2/2020

Depuis notre dernière lettre d'information, la pandémie de corona a fondamentalement changé la situation et en particulier dans la région du Rhin supérieur. La fermeture des frontières a une fois de plus clairement souligné la valeur et l'importance de la coopération transfrontalière de notre réseau de Sociétés d'Histoire. Nous avons dû constater que la liberté de circuler et de se rencontrer au sein des trois pays est fortement entravée en cas de crise – bien plus que beaucoup d'entre nous ne le pensaient. Nous sommes d'autant plus déterminés à poursuivre le travail du réseau pour maintenir et intensifier les contacts transfrontaliers de ceux qui s'intéressent à l'histoire.

Bien que nous n'ayons pas été autorisés à nous réunir au cours des deux derniers mois, le Comité trinational a maintenu ses contacts au-delà des frontières fermées. Nos expériences diffèrent d'un pays à l'autre. Vous trouverez à la fin de cette lettre d'information trois rapports personnels de nos expériences.

Un couple se rencontre à la frontière verte entre la Suisse et l'Allemagne, près de Lörrach : La visite dans l'autre pays était impossible.

L'Assemblée générale est reportée au mois d'octobre 2021

Parce que toute planification définitive est encore impossible, nous reportons d'un an l'Assemblée générale du réseau des Sociétés d'Histoire du 10 octobre 2020. Elle est prévue le **samedi 16 octobre 2021** au même endroit – dans les locaux de la *Siedlungsgenossenschaft Freidorf* entre Bâle et Muttenz (Suisse). Nous conservons le schéma des réunions précédentes et mettons au programme de la matinée les informations d'actualité et une grande conférence. L'après-midi sera réservé à un colloque d'histoire transfrontalière avec trois conférences. La rencontre est préparée sous la direction de Dominik Wunderlin, représentant suisse du Comité trinational. Des informations précises seront communiquées au printemps 2021.

Projet Interreg « Collection des Trois Pays » et offres en ligne durant la fermeture des frontières

Le 1er mars 2020 a marqué le début du projet Interreg « Collection des Trois Pays ». trente partenaires sont impliqués dans ce projet de valorisation de la collection du musée des Trois Pays dans le Rhin supérieur. Pour garantir la préservation des fonds et faciliter la consultation des pièces conservées durablement et sur le plan transfrontalier, l'UE accorde un financement pour la construction d'un dépôt. Le réseau des Sociétés d'Histoire participe également au projet et sera impliqué à l'avenir dans la gestion de la collection.

https://www.dreilaendermuseum.eu/bienvenue/collection-et-depot/depot

Les salles d'exposition du musée des Trois Pays sont rouvertes depuis le 19 mai. Mais la fermeture des frontières empêche encore l'accès des visiteurs de France et de Suisse. C'est pourquoi le musée présente chaque semaine un sujet spécial en ligne sous le titre « Perles de la collection du musée ». Huit thèmes hebdomadaires ont jusqu'ici été abordés, illustrés avec un total de plusieurs milliers d'objets. Parmi eux se trouvent les pièces des expositions des Trois Pays et de l'histoire des contrôles aux frontières. Les textes d'in-

troduction en allemand et en français sont en ligne sur le site du musée. Les légendes sont uniquement en allemand.

https://www.dreilaendermuseum.eu/bienvenue/collection-et-depot/pieces-de-la-collection-chateau-de-roetteln

Rapports personnels du Comité trinational sur la pandémie dans le Rhin supérieur

Pour la Suisse : Dominik Wunderlin (Bâle) :

Dans un courrier du 11 mai 2020, un lecteur d'un quotidien bâlois a critiqué la comparaison de la fermeture de la frontière à cause de Corona avec celle de la guerre. Mais il n'est pas si ridicule de relier un texte sur la fin de la guerre en 1945 avec la fermeture des frontières au printemps 2020. Bien entendu, la police militaire mobilisée ne se préoccupe pas aujourd'hui de la protection contre les troupes ennemies, mais plutôt de celle contre un fléau invisible – le fameux Covid-19. La fermeture brutale des frontières nous a montré, et particulièrement à nous les habitants de l'agglomération trinationale de Bâle, la densité des liens qui tissent notre espace de vie, notamment en ce qui concerne la culture et les loisirs. La question des trois jardins familiaux situés directement sur la frontière, mais sur le territoire de la ville de Saint-Louis, s'inscrit dans ce contexte. Les jardins loués par la municipalité de Bâle n'ont pas pu être entretenus pendant plus de deux mois.

Mais nous avons aussi soudainement réalisé qu'une randonnée en Forêt-Noire ou un tour à vélo en Petite Camargue était tout autant interdit qu'une visite au château-fort de Rötteln bien visible depuis Bâle ou à la collégiale de Thann. Et ne parlons pas des musées et des restaurants également fermés en Suisse entre la mi-mars et la mi-mai. Mais au moins, la nature dans sa robe de printemps est restée accessible. Nous avons donc découvert ou redécouvert beaucoup de choses entre le Jura et le Rhin à pied et à vélo. Nous nous sommes parfois rapprochés de la frontière. Aucun douanier n'a pu nous interdire de jeter un regard passionné sur le Sundgau, la plaine du Rhin, la Forêt-Noire et les Vosges. Cela anime notre espoir de bientôt refranchir les frontières et de retrouver nos amis et tous les gens merveilleux dans toute la région des Trois Pays.

Pour la France : Gabriel Braeuner (Sélestat)

L'Alsace fut un foyer important de l'épidémie du coronavirus en France. Un rassemblement évangélique à Mulhouse, qui réunit quelques milliers de personnes du 17 au 24 février, semble avoir été un premier déclencheur. D'emblée, les malades affluent à l'hôpital de Mulhouse rapidement saturé. Quand la France est confinée à partir du 17 mars, l'Alsace paie le prix fort. L'actualité est braquée sur elle. Le personnel soignant y est héroïque et exemplaire. Il va servir de modèle, expérimentant avant tous les autres en France les méfaits du virus. Un hôpital militaire de campagne, opération spectaculaire et largement médiatisée, est installé à Mulhouse pour faire face à la demande de lits de réanimation. Les premiers TGV médicalisés partent des gares alsaciennes pour transporter des malades vers des régions françaises moins exposées. Avions et hélicoptères complètent le dispositif. L'Alsace connaît, 80 ans après la première, une nouvelle évacuation… La Suisse et l'Allemagne accueillent des patients de la région. Paradoxe : les portes de l'étranger s'ouvrent pour eux alors que les frontières se ferment aux voisins.

Quand le pays est « déconfiné », le 11 mai 2020, l'Alsace reste sous observation. Elle apparaît, comme l'ensemble du Grand Est, en zone rouge. Une nouvelle marque d'infamie ? Elle a malheureusement comptabilisé dans cette période 2400 morts et même si la situation s'est améliorée, l'on continue de mourir encore de ce funeste virus. On craint une seconde vague. La reprise économique et

surtout touristique est compromise. Y survivra-t-elle ? Ecoutons le poète, en l'occurrence Jean-Paul de Dadelsen (1913-1957) proclamer, dans son admirable *Goethe en Alsace,* sa foi en l'Alsace « *Pays du milieu… Pays de Kléber, pays d'Albert Schweitzer. Par sa vitalité, sa solidité, sa lourdeur, ses lits à hauts édredons rouges, carrefour de tous les sangs d'Europe, pays fait pour durer.* »

Pour l'Allemagne: Markus Moehring (Lörrach)

En Allemagne, la pandémie a été jusqu'à présent beaucoup moins dramatique qu'en Alsace : pas de surcharge du système sanitaire, pas de couvre-feu. Les mesures de restriction des contacts n'étaient prises que par les autorités du Land du Bade-Wurtemberg. Depuis l'expérience du Troisième Reich, le gouvernement allemand a perdu cette compétence. De même, l'armée allemande ne peut pas être mobilisée pour le maintien de l'ordre public. Les médias régionaux ont régulièrement rapporté ce qui se passait en Suisse et en Alsace. La mort de Jean-Marie Zoellé, maire de Saint-Louis en Alsace, a suscité des sympathies. Malgré son transfert dans un hôpital de Bonn, l'homme politique convaincu des valeurs de la région est mort du Covid 19.

La fermeture des frontières a eu de lourdes conséquences pour la population frontalière. Pour nous, à Lörrach, seul un quart de notre rayon d'activité est resté ouvert. Les frontaliers de France ou de Suisse pouvaient circuler aux principaux points de passage mais devaient parfois effectuer de longs détours. Au début, les employeurs suisses craignaient pour leur personnel soignant allemand et alsacien et les engageait à déménager dans des chambres d'hôtel à Bâle. La frontière est restée fermée pour les couples non mariés de deux pays. Ils pouvaient tout au plus se rencontrer à la frontière germano-suisse au niveau de la barrière frontalière. Les enfants issus de mariages divorcés ne pouvaient pas voir leur autre parent dans l'autre pays de la même manière et les proches parents restaient également séparés.

Aussi surprenante qu'en mars 2020, la première fermeture de la frontière est survenue au début de la Première Guerre mondiale en 1914. La deuxième fermeture de la frontière s'est produite avec la Seconde Guerre mondiale, la troisième maintenant avec Corona. Il s'agit donc d'un événement historique et le musée des Trois Pays a immédiatement commencé à collecter des documents et des objets s'y rapportant pour son fonds sur le thème de la frontière.

Prochaine Newsletter

Le prochain bulletin parait début octobre 2020. En raison des congés, merci de nous faire parvenir vos communications d'ici le 1er septembre 2020 au Bureau des Sociétés d'Histoire au musée des Trois Pays.

museum@loerrach.de

Sincères salutations

Le Comité trinational du réseau des Sociétés d'Histoire du Rhin supérieur

Markus Moehring

Bureau central au musée des Trois Pays-Musée des Trois Pays

Basler Straße 143, D 79540 Lörrach, +49 7621 415-150

museum@loerrach.de

www.dreilaendermuseum.eu

Netzwerk Geschichtsvereine
Réseau des Sociétés d'Histoire

Archives de l'ancien Évêché de Bâle

Lettre d'information – Mai 2020 Réouverture de la salle de lecture le 8 juin

Les AAEB ont le plaisir de vous annoncer que leur salle de lecture, fermée depuis le 16 mars en raison du coronavirus, rouvrira le 8 juin prochain. L'ouverture sera toutefois accompagnée de certaines restrictions : les visites doivent être annoncées au préalable, le nombre de lecteurs sera limité à trois, etc. Pour davantage d'informations, vous pouvez consulter les dispositions particulières et l'horaire d'ouverture sur notre site Internet. Les archivistes se réjouissent de vous revoir !

Il y a 300 ans : la peste de Marseille faisait peur jusque dans l'Evêché de Bâle

Cet extrait provient de l'Ordonnance du prince-évêque de Bâle Jean Conrad de Reinach-Hirtzbach concernant la peste de Marseille, édictée le 1er septembre 1720 et imprimée à Porrentruy[1]. Résurgence de la deuxième pandémie de peste, l'épidémie est venue du Proche-Orient sur un navire de commerce transportant des étoffes. Le dysfonctionnement du système de quarantaine à Marseille permet au bacille, découvert en 1894 seulement, de se répandre via les puces, qui se transmettent d'homme à homme par les vêtements et les étoffes, ou véhiculées par les rats. Responsable de la mort de plus 100 000 personnes en Provence, la contagion n'atteindra heureusement pas l'Evêché de Bâle – ni la Suisse du reste, où la dernière grande peste date des années 1665-1670[2].

En 1720, nombre de villes et cantons suisses ou allié-e-s (Bâle, Berne, Neuchâtel pour ne citer que les plus proches) prennent des mesures comparables à celles de l'ordonnance du prince évêque. La présence dans les Archives du prince des textes normatifs des Etats voisins indique que son administration en avait connaissance, et qu'elle s'en est inspirée, ainsi que l'exprime le préambule du texte.

Les destinataires de l'ordonnance sont de deux ordres : les sujets de l'évêque, tout d'abord (l'article 1er stipule qu'elle doit être lue en chaire dans les églises paroissiales de l'Evêché et consultable aux endroits habituels) ; mais également les étrangers (elle sera aussi affichée aux frontières sur des poteaux à établir le long des grands chemins, art. 1 et 2).

« Miasmes » ou « contagion » ?

Avant la découverte au 19e siècle des micro-organismes, deux théories concurrentes expliquaient l'apparition des épidémies : la théorie des miasmes et celle de la contagion. Selon la première, « des matières générant la peste empoisonnaient l'air et occasionnaient des maladies chez l'homme »[3] ; il fallait donc assainir l'air. La théorie de la contagion pressentait, elle, que le poison se transmettait par le contact d'homme à homme ou via des marchandises contaminées. La plupart des règles énoncées dans ce texte découlent de cette dernière théorie ; le trafic des humains, des denrées et des produits doit par conséquent être limité.

[1] B 166, Série « Contagions ». Curieusement, le formulaire imprimé laisse un vide pour le lieu, complété à la main par « (…) à Marseille en Provançe ». Peut-être a-t-on procédé ainsi dans le but de pouvoir modifier cette indication géographique ultérieurement en fonction des progrès de l'épidémie sans avoir à réimprimer un autre texte ?

[2] Voir les articles « Peste » et « Epidémies » du Dictionnaire historique de la Suisse, tous deux pourvus d'une bibliographie.

[3] Article « Peste » cité plus haut.

Ainsi, l'art. 2 ordonne : « Que tous les chemins écartés doivent être fermés, et ne demeureront ouverts que les grands chemins (…) ». Cela n'est pas sans rappeler, *mutatis mutandis*, certaines mesures prises en 2020 contre la propagation du coronavirus.

Eviter la contagion, et surtout chasser les vagabonds

Trois siècles plus tôt, il s'agissait aussi de restreindre les points de passage et les voies de communications. La surveillance aux frontières est évidemment le nœud du problème : des gardes, armés, y feront des rondes (art. 2).

On notera que les frontières ne sont pas totalement fermées, mais très surveillées. Elle ne peuvent en revanche être franchies (art. 3) par les mendiants et vagabonds, même munis d'un passeport, lesquels seront impitoyablement refoulés. Un châtiment corporel, la fustigation, est prévu en cas de récidive. La traque de la maladie se double clairement d'une chasse aux vagabonds étrangers – une préoccupation récurrente des autorités, même hors du contexte épidémique ; elle sera particulièrement serrée dans les montagnes, où l'habitat est dispersé (art. 4). Il est par conséquent interdit aux autochtones (art. 5) de donner asile aux « mendiants, vagabonds, canailles, Sarrazins, Juifs, courreurs, déserteurs et autres personnes suspectes ». On appréciera l'énumération amalgamante…

Toujours dans la perspective d'éviter la contagion, on refoulera aux frontières toute personne malade, même munie de passeport (art. 6). Pour un voyage à l'étranger (en particulier en Suisse), dans les deux sens, les gens doivent se munir de passeports pour leur personne et de certificats de santé pour leur chevaux, voitures et effets.

Pas d'échanges commerciaux avec les pays contaminés

Le commerce aussi est entravé (art. 8-9), avec l'interdiction d'importer des marchandises et des denrées d'une région contagieuse ou suspecte (laine et étoffes de laine, lits, draps de lits, cuirs, pelisses, denrées en poix, toiles de lin, fil, etc.). De tels effets seront brûlés.

L'importation est en revanche autorisée si un certificat atteste que les biens proviennent d'une région où « l'air est sain et bon » (théorie des miasmes) et pour autant qu'ils n'aient pas transité par une région infectée. Les marchandises et denrées importées avec un certificat douteux seront mises en quarantaine, de même que les voitures qui les transportent.

Pour entrer dans le pays, les étrangers – non vagabonds, bien sûr ! – devront être munis d'un certificat de santé et d'un signalement délivré par l'autorité du lieu qu'ils ont quitté, attestant que cet endroit est sain et qu'ils n'ont eu aucun contact avec des personnes venues de régions suspectes 40 jours avant leur départ (art. 10).

Des lettres « parfumées »

Enfin, les relations postales avec l'étranger sont sévèrement restreintes (art. 11) : les messagers ne transporteront que des lettres en provenance des bureaux de poste officiels, lesquelles auront été préalablement « parfumées » dans ces bureaux, et le seront encore avant leur remise à leurs destinataires. Ces missives n'ont évidemment rien à voir avec des lettres d'amour ! Le Dictionnaire de l'Académie française de 1694 l'explique : on dit « Parfumer un logis, un lieu » pour dire « Chasser le mauvais air d'un logis, d'un lieu », en y brûlant quelque chose d'une odeur forte, comme de la poudre à canon, du soufre, etc. Il cite : « La contagion estoit dans cette maison, il a falu la parfumer avec du soufre. » Le terme relève clairement de la doctrine des miasmes. Comme quoi les théories de la contagion et des miasmes ne sont pas incompatibles dans un même texte de 1720, induisant la combinaison de mesures prophylactiques de diverse nature.

Archives de l'ancien Evêché de Bâle
Annonciades 10
CH–2900Porrentruy 2
T +41 (0)32 466 32 43
info.archives@aaeb.chwww.aaeb.ch

Les publications de nos sociétés

Bas-Rhin

Cercle généalogique d'Alsace

Bulletin

53e année - Mars 2020 - N°209

I. Sources et recherches : Michel RUHIER, Avis de recherche, Alsaciens décédés à l'hôpital maritime de Rochefort, 1719-1894, VII (p. 259) ; Christian WOLFF, Notes généalogiques tirées du notariat de Strasbourg et quelques autres sources du XVIe siècle (2e série, XIX, MARX von ECKWERSHEIM-MERTZ) (p. 262) ; Bruno NICOLAS, Véronique MULLER, Alsaciens condamnés au Bagne de Toulon (2e série, XXIX, REISET-RICHERT) (p. 266) ; **II. Articles** : Alain LIEB, Les Marin, une famille huguenote du XVIe au XVIIIe siècle entre le Pays messin, l'Alsace Bossue, Berlin et l'Amérique (p. 270) ; Philippe WIEDENHOFF, Registres paroissiaux - registre républicain. L'exemple de Steinbourg (1795-1797) (p. 280) ; Waltraud PALLASCH, Richard SCHMIDT, Les ancêtres du professeur Cullmann (1902-1999), à l'occasion du 20e anniversaire de son décès, 2e partie (p. 283) ; Véronique MULLER, L'ascendance alsacienne de Louis Gustave Heyler (1836-1904). L'asperge blanche de Hoerdt (p. 292) ; Véronique MULLER, L'ascendance alsacienne de Boris Vian (1920-1959), à l'occasion du centenaire de sa naissance (p. 295) ; **III. Courrier des lecteurs : Compléments d'articles antérieurs** : Christian WOLFF, Les bourreaux Birck de Weyersheim ; Jean-Marie QUELQUEGER, Alsaciens condamnés au bagne de Toulon (2e série, XXVII) ; Jean-Paul SCHOENENBURG, Avis de recherche. Alsaciens décédés à l'hôpital maritime de Rochefort, 1719-1894 ; Philippe LUDWIG, Michèle BOELLINGER, Les ancêtres du professeur Oscar Cullmann (1902-1999), à l'occasion du 20e anniversaire de son décès ; Jean-Paul LINGELSER, Les ancêtres alsaciens d'Arlette Gruss (1930-2006), artiste de cirque ; Marc MATHERN, L'ascendance d'Adrien Zeller (1940-2009), homme politique, pour le 10e anniversaire de son décès et Les ancêtres alsaciens d'Arlette Gruss (1930-2006), artiste de cirque (p. 304) ; **Page d'écriture** : Droit de bourgeoisie d'André Stumpff, Strasbourg, 8.1.1695 Activités du Cercle, bibliothèque, 2e Salon alsacien de généalogie de Châtenois, p. 310-318 (p. 309) ; Jean-Marc WALDISBERG, Christian WOLFF, François LUTZ, Service d'entraide : questions, réponses, annonces (p. 318).

Contact : CGA, 41 rue Schweighaeuser, 67000 Strasbourg – cga@alsace-genealogie.com

Société d'histoire et d'archéologie de Reichshoffen et Environs

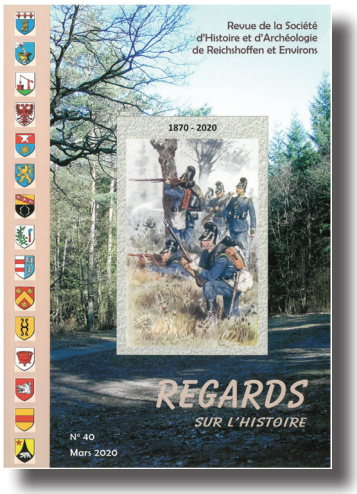

Annuaire - Regards sur l'histoire

N°40 - Mars 2020

Jean-François KRAFT, Reichshoffen le 6 août 1870, « La bataille qui ne devait pas avoir lieu » (p. 2) ; Bertrand MERLE, Nietzsche en Alsace : le charnier, l'incendie, l'hostilité (p. 24) ; Elisabeth MESSMER-HITZKE, Amélie née de Berckheim – 1806 l'année charnière (p. 29) ; Jean-Claude STREICHER, 1865, Paul de Leusse hérite du château de Reichshoffen (p. 54) ; Lise POMMOIS, La Malerkolonie d'Obersteinbach 1898-1919 (p. 62) ; Jean-Claude GEROLD, Des hommes préhistoriques dans les Vosges du Nord (p. 64) ; Lise POMMOIS, L'escadrille Lafayette : des Américains dans le ciel de Verdun en 1916 (p. 68) ; Christian WACKERMANN, Histoire d'un Blockhaus de la vallée du Schwarzbach (p. 90).

Contact : SHARE, 8, rue des Cerisiers, 67110 Niederbronn-les-Bains - epommois@orange.fr

Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et Environs

Pays d'Alsace - Revue trimestrielle

Cahier varia - N°270 - I - 2020

Gérard IMBS, 1500, la plus ancienne vue connue de Saverne (p. 5) ; Jean-Philippe MEYER, L'église abbatiale de Marmoutier. Circulation des pèlerins et topographie du monastère (XIIe-XVIIIe siècles) (p. 7) ; † Albert KIEFFER, Chartes villageoises d'Imbsheim en 1469 et 1655 (p. 19) ; Dominique LERCH, Glane sur le métier de relieur à Bouxwiller au XVIIIe siècle (p. 22) ; Jean-Marc SCHLAGDENHAUFFEN, Fortunes paysannes à Uhrwiller à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle (p. 23) ; Claude WIEDENHOFF, Quelques images sauvées de l'oubli : souvenir du passage d'un jeune architecte allemand dans la région savernoise en 1884 (p. 43) ; Philippe WIEDENHOFF, Des recettes... magiques (p. 49) ; Pierre VONAU, Saint-Jean-Saverne - Images et souvenirs d'autrefois (p. 51).

Contact : SHASE, BP 90042, 67701 Saverne cedex - shase@wanadoo.fr

Haut-Rhin

Société d'histoire et de généalogie de Colmar

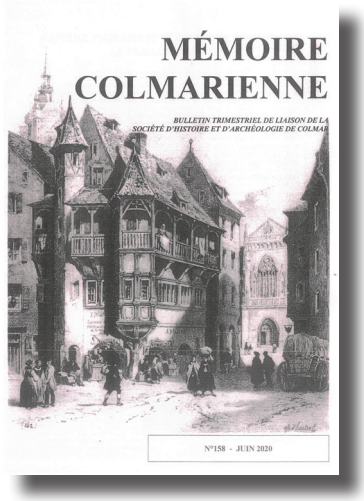

Bulletin trimestriel

Mémoire colmarienne - N°158 - Juin 2020

In memoriam, Paulette Schuller (p. 2) ; Gilles BANDERIER, Baptême, parrainage et stratégie sociales dans la famille Zaiguelius (p. 3) ; Philippe JEHIN, La scolarisation des jeunes filles, un combat politique porté par le colmarien Camille Sée (p. 7).

Contact : Francis LICHTLÉ, 9 rue de l'Ours, 68770 Ammerschwihr - francis.lichtle@wanadoo.fr

Hors Alsace affiliees

Société philomatique vosgienne

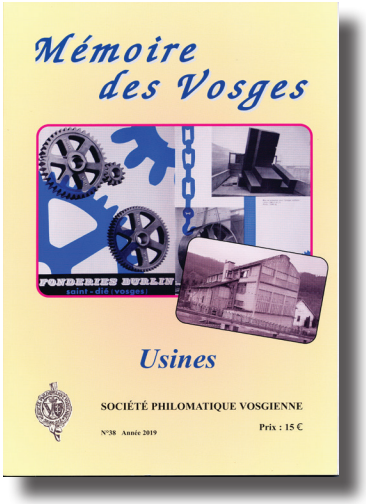

Bulletin trimestriel - Mémoire des Vosges

N°38 – Année 2019 – Usines

Philippe ALEXANDRE, Usines et poissons ou l'industrialisation et la pollution des cours d'eau. Le cas de la Meurthe et de la Moselle (1850-1937) (p. 3) ; Jean-Pierre GAXATTE, Jean SPIRYT, De la soie au Kevlar. L'usine Schappe de la Croix-aux-Mines (p. 23) ; Thierry CHOSEROT, La Sarcelle, une locomobile de Saint-Dié à Plainfaing en 1867. Une innovation spectaculaire de la tuilerie Ferry (p. 31) ; Pierre-Louis BUZZI, Une innovation au service de la modernité ou de la tradition ? Acteurs, accueils et résistances autour de l'électrification rurale dans le canton de Senones, Vosges 1896-1938 (p. 39) ; Axel BALLAND, Les ponts Bailey construits par les armées alliées en 1944 dans les Vosges (p. 47) ; Jean-Claude FOMBARON, De la blanchisserie au tissage mécanique des Grands Moulins à Saint-Dié. Les innovations de la famille Hugueny (1854-1935) (p. 51) ; Daniel GRANDIDIER, L'art est dans la rue à Saint-Dié-des-Vosges. Itinéraire n°3 (p. 59) ; Jean-Claude FOMBARON, Document : Deux livrets d'ouvriers fondeurs alsaciens à Saint-Dié (p. 63).

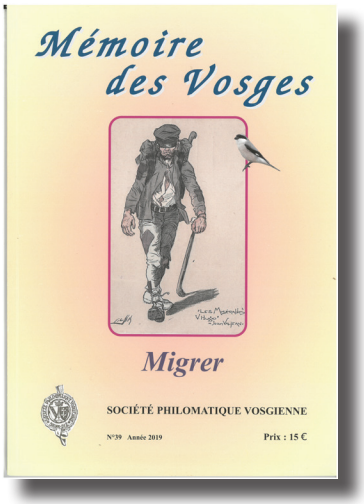

N°39 – Année 2019 – Migrer

Thierry CHOSEROT, Les Molières à Robache. Vestiges d'un site temporaire de transhumance ? Une relecture du lieu à la lumière de découvertes récentes (p. 3) ; Raphaël TASSIN, Giovan Betto. Un architecte en perpétuelle migration (p. 9) ; Marie-Hélène SAINT-DIZIER, Sur le « liseré vert » de la carte de l'Alsace-Lorraine cédée. Le village-frontière du Valtin et l'exode des Alsaciens en 1872 (p. 15); Pierre-Louis BUZZI, Devenir français en temps de guerre : Une démarche volontaire ou contrainte ? Le cas des immigrés italiens dans les Vosges pendant la Première Guerre mondiale (p. 29) ; Axel BALLAND, Les Vosgiens évadés de France par l'Espagne 1942-1944 (p. 37) ; Jean-Claude FOMBARON, De l'exil au rapatriement : les tribulations des civils des localités vosgiennes envahies 1915-1919 (p. 43) ; Norbert LEFRANC, Problèmes de vie et de survie des oiseaux face au changement global. Exemple d'un passereau migrateur menacé : la Pie-grièche à poitrine rose (Lanius minor) (p. 55) ; Daniel GRANDIDIER, L'art est dans la rue à Saint-Dié-des-Vosges. Annexe A, itinéraire n°3 (p. 61) ; Jean-Claude FOMBARON, Documents : Les déboires d'une locomobile : La Mignonne de Grandvilliers (p. 64).

Contact : S. P. V., allée Georges Trimouille, 88100 Saint-Dié-des-Vosges – info@philomatique-vosgienne.org

Publications en Champagne-Ardenne et en Lorraine

Association Champagne historique

La Vie en Champagne

n° 102 - avril/juin 2020

Grosley et Simon : Dominique QUERO, Grosley et Simon de Troyes : parcours croisés de deux polygraphes champenois du Siècle des Lumières (p. 2) ; Jacques BERNET, Les débuts de la presse périodique troyenne, des *Éphémérides* de Grosley (1757-1768) aux *Affiches* de Simon (1782-1795) (p. 10) ; Jean-Louis HAQUETTE, Simon de Troyes et la pratique de la traduction (p. 18) ; Daniel TANT, Quelques photos anciennes de Reims (p. 26) ; Pascale TOURATIER, Des artisans aubois dans la mondialisation. La Société Construction et Restauration d'Ensembles Architecturaux (CREA) (p. 34) ; Dix questions à... Clément Meunier (p. 52).

Contact : Archives départementales, 131 rue Étienne Pédron - 10000 Troyes - contact@la-vie-enchampagne.com

Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain

Le Pays lorrain

117e année - Volume 101 - Mars 2020

Alain SURDEL, Antoine de Lorraine, la guerre des paysans d'Alsace et Philippe de Vigneulles (p. 5) ; Marie-Françoise MICHEL, Pierre-Hippolyte PÉNET, Les priants de la famille Sallet, de Neufchâteau. Une nouvelle identification et attribution ? (p. 9) ; Souha SALHI, Construire le port en situation coloniale. Les travaux de Victor Poirel à Alger (1832-1840) (p. 23) ; Michel MAIGRET, Alfred Didry (1862-1937), paysan meusien devenu député au temps de Poincaré et Maginot (p. 31) ; Pierre-Hippolyte PÉNET, « Nancy, capitale des arts ». Un partenariat exceptionnel du Palais des ducs de Lorraine avec le Musée du Louvre (p. 47) ; Doctorales 2019 : Journée d'étude organisée par la Société d'histoire de la Lorraine et du Musée lorrain et de l'Université de Lorraine (p. 53) ; Cédric MOULIS, Bâtir en Lorraine méridionale (XIe-XIIe siècles). Chantiers et mise en œuvre des matériaux (p. 54) ; Henri CARÊME, La peinture du XVIIIe siècle dans l'ancien duché de Luxembourg : entre tradition autochtone et importée (p. 58) ; Jean-Michel ADENOT, Histoire d'une écriture d'histoire. La deuxième « bataille » de Viombois (p. 62) ; Mathilde THIRIET, Paul Charbonnier (1865-1953), une figure de l'architecture lorraine (p. 70) ; Antoine BRICHLER, reconversion ou redéveloppement du territoire d'une ville d'entreprise en milieu rural : Bataville, en Moselle (p. 76).

Contact : Palais ducal, 64 Grand Rue, 54000 Nancy.

Société historique & archéologique de Langres

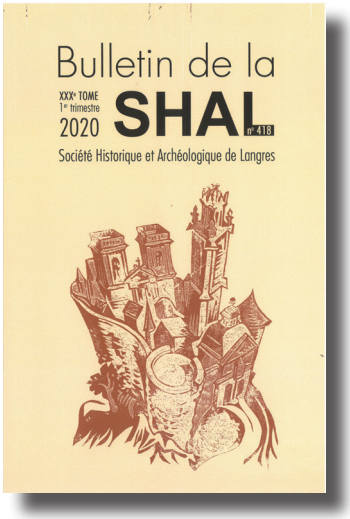

Bulletin trimestriel

N°148 – XXXe tome – 1er trimestre 2020

Dr Claude PETIT, La carte diocésaine de Chalmandrier (1769). Description, symboles et allégories (p. 1) ; Jean-Claude FOURTIER, Le Clos des Trois Rois. Producteur de cassis pour Dijon (p. 15).

Contact : BP 104, 52204 Langres Cedex - shal.langres@orange.fr

Publications dans le Rhin supérieur

Breisgau-Geschichtverein "Schau-ins-Land"

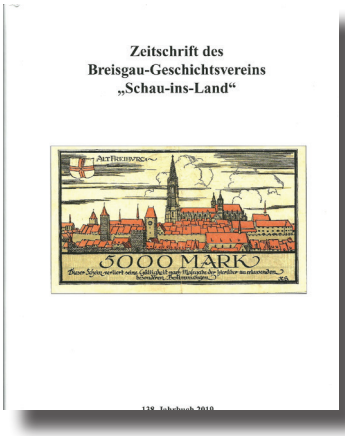

138. Jahrbuch 2019

Heiko WAGNER, *Die Burg auf dem Kybfelsen bei Freiburg i. Br. – eine frühe Burg der Zähringer ?* (p. 7) : Plusieurs indices laissent penser que le château sur le Kybfelsen près de Fribourg appartenait aux Zähringen ; Regine DENDLER, *Das « Zartener Münster » und seine mittelalterlichen Wandmalereien* (p. 25) : Les peintures murales médiévales de la chapelle Saint-Jean à Zarten ; Reiner HAEHLING VON LANZENAUER, *Ein streitbarer Professor – Alexander Reichlin von Meldegg in seinen Freiburger Jahren* (p. 39) : Le passage délicat du professeur Alexander Reichlin von Meldegg (1801-1877) à l'université de Fribourg ; Thomas SCHWARZ, *Glückliche Zukunft. « Amor und Psyche » auf dem Grabmal Eschger des Freiburger Alten Friedhofs und seine künstlerischen Quellen* (p. 49) : Étude de la sculpture du début du XIXe siècle représentant Amour et Psyché sur la tombe Eschger du vieux cimetière de Fribourg ; Peter GEISLER, *Musikinstrumentebauer in Freiburg i. Br. im 19. Jahrhundert* (p. 65) : Les fabricants d'instruments de musique à Fribourg au XIXe siècle, dont liste par type d'instruments ; Friederike HOFFMANN-KLEIN, *Richard Kuenzer – Widerstand aus christlichem Geist* (p. 87) : La correspondance privée de Richard Kuenzer, résistant au nazisme, de 1888 à 1945 ; Dirk SCHINDELBECK, *Geldnot und Notgeld in Freiburg 1917 bis 1923* (p. 115) : Les difficultés monétaires liées à l'hyperinflation de 1917 à 1923, avec reproduction de différents billets (dont un valant dix milliards de marks) ; Antje LECHLEITER, *Verfolgung, Anpassung, Rückzug* (p. 135) : L'enseignement artistique à Fribourg pendant le nazisme ; Heiko HAUMANN, *Der Sinto Friedrich Spindler und der Psychiater Gustav Ehrismann* (p. 147) : Reconstitution des biographies du tsigane Friedrich Spindler (1925-1944) et du psychiatre Gustav Ehrismann (1894-1971), dont les destins se sont croisés à l'occasion d'une expertise médicale en 1943, dans le cadre de la persécution des tsiganes par le régime nazi ; Marc ZIRLEWAGEN, *Ein Führer*

der Provinz (p. 173) : Le parcours de Gustav Zirlewagen (1900-1963), maire de Heitersheim (1933-1935), emprisonné à la fin de la guerre par la Gestapo puis après la guerre par les Alliés.

Contact : Schauinsland, Breisgau-Geschichtsvereins Schauinsland e. V., Stadtarchiv Freiburg, Grünwälderstrasse 15, D 79098 Freiburg i. Br.

Baselbieter Heimatblätter

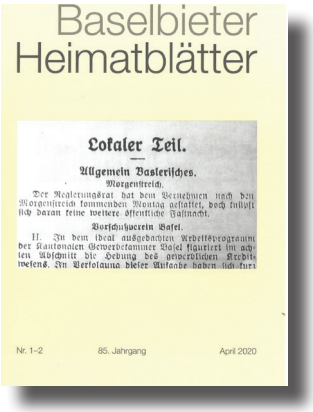

85e année n° 1-2, avril 2020

Hans NUTZINGER, *Die unfreundliche Seite des « Rheinländischen Hausfreunds »* (p. 3) : Les aspects moins sympathiques, notamment ceux teintés d'antisémitisme, de l'œuvre du poète badois Johann Peter Hebel (1760-1826) ; Dominik WUNDERLIN, *Der illustrierte Hebel, Eine Skizze* (p. 17) : Les éditions illustrées de l'œuvre de Hebel ; Kaspar EGLI, *Zwei Renaissance-Kacheln in Metzerlen* (p. 23) : Étude de deux carreaux de poêles découverts à Metzerlen. Ils contiennent deux scènes bibliques de la Passion et datent probablement de l'époque moderne ; Martin STOHLER, *Neuer Archäologie-Saal im Musée Unterlinden Colmar* (p. 28) : Quelques mots sur la nouvelle salle archéologique du Musée Unterlinden ; Dominik WUNDERLIN, *« Fasnecht darf nit si, schicke-n-eich halt dri ! » Fasnachtsverbote, Fasnachtsabsagen und eine Verschiebung* (p. 31) : Retour sur les carnavals annulés ou reportés à Bâle au cours de l'Histoire… Certains déjà pour cause d'épidémie.

Contact : Baselbieter, Dominik Wunderlin-Baumgartner, Hardstrasse 122, CH 4052 Basel

Archives suisses des traditions populaires

2019/2

Christiane SCHWAB, *Beobachtungskunst zwischen Kommerz und Sozialforschung* (p. 7) : Aspects sociologiques de Paris, ou le Livre des Cent-et-un, compilation de textes de différents auteurs publiée entre 1831 et 1834 ; Tabea BURI, *Zeichen des Bösen und Zeichen der Tugend* (p. 25) : La représentation de la langue à travers diverses œuvres du Musée des cultures de Bâle ; Hans-Peter WEINGAND, *« Sonst ist es natürlich sehr still und einsam für mich, aber die Bücher helfen gut »* (p. 41) : Les activités de l'ethnologue norvégienne Lily Weiser-Aall lors de l'occupation de son pays par les nazis (1940-1945) ; Ueli GYR, *Aprilscherze. Täuschungshumor à discrétion* (p. 61) : Les plaisanteries du poisson d'avril, attestées depuis la Renaissance ; Dieter KRAMER, *Verflechtungen zwischen Milieus* (p. 77) : Interpénétration entre milieux.

Contact : wwwvolkskunde.ch

Denkmalpflege in Baden-Württemberg, Nachrichtenblatt der Landesdenkmalpflege

Nr 1, 2020, 49. Jahrgang

Inken GAUKEL, *Richard Döcker* (p. 2) : Biographie de l'architecte Richard Döcker (1894-1968), dont les principales réalisations ont été détruites durant la guerre mais dont la région a conservé quelques bâtiments ; Melanie MERTENS, *Der gestrandete Wal* (p. 9) : La question du devenir de la Multihalle de Mannheim, dont la protection par les Monuments historiques a été renforcée en 2019 ; Christian KAYSER, Ivan KOVACEVIC, *Unter Gittern* (p. 15) : Le relevé méthodique des dommages subis par la Multihalle de Mannheim ; Folkhard CREMER, *Funktion, Gestalt und Ausstattung dreier Zeltkirchen* (p. 21) : Présentation de trois églises en forme de chapiteau construites autour de Fribourg durant l'après-guerre ; Melanie MERTENS, *Die ganz schweren Jungs !* (p. 28) : Les églises de béton construites dans le style brutaliste dans les années 1960-1970 ; Anna-Barbara SOERGEL, Saskia Anna KAISER, *Vom Hochaltar zur Rockerbar* (p. 34) : Des peintures murales ont été mises au jour dans l'ancienne nef de l'église de Zwiefalten (Wurtemberg), déconsacrée depuis 1812 et aujourd'hui siège d'un club de moto ; Horst GEIGER, *Und sie pumpt wieder – nach 125 Jahren !* (p. 40) : La remise en état de la station de pompage d'Aschhausen, au nord du land ; Ulrich KINDER, *Die Alblinie von 1703 bis 1704* (p. 44) : Une ligne de fortification datant de la guerre de succession d'Espagne entre Balingen et Albstadt ; Martin HAHN, *Bottle and cork* (p. 50) : Les transformations opérées par l'architecte James Stirling à la Kulturmeile de Stuttgart durant les années 1980 ; Antje ROTZINGER, *Denkmalporträt – Die Küchenbaracke der Quäker* (p. 54) : Présentation d'une baraque destinée à nourrir les enfants durant l'après-guerre ; arrivées de Bodo Hirsch, Svenja Kampe, Ulrike Laible et départs de Rolf-Dieter Blumer, Franziska Gnant, Waldemar Horst, Claus-Joachim Kind, Valentina Makowezki, Andreas Menrad, Tobias Panke, Marlene Pfeifer, Otto Wölbert, nécrologie de Reiner Blumentritt.

Contact : Baden Wurtemberg, Landesamt für Denkmalpflege im Regierungspräsidium Stuttgart, Berliner Strasse 2, D 73728 Esslingen a. N.

Badische Heimat

Badische Heimat, Mars 2020

Gerhard KABIERSKE, *Altstadthaus und Uhrenfabrik. Vorbildliche Sanierung und Umnutzung von Kulturdenkmalen im Land* (p. 6) : Présentation des lauréats du prix décerné par le *Land* en matière de restauration du patrimoine ; Ulrich BOEYNG, *Badische Köpfe : Robert Gerwig* (p. 25) : Biographie de l'ingénieur et homme politique Robert Gerwig (1820-1885), notamment à l'origine de la ligne de chemin de fer de la Forêt-Noire (première partie jusqu'en 1860) ; Jan MERK, *Bücherschätze* (p. 41) : Grâce à la donation de la famille Blankenhorn, le Markgräfler Museum de Müllheim s'est enrichi en 2016 de 772 ouvrages en latin et en allemand, concernant

diverses thématiques (histoire, religion, sciences, culture…) en lien avec le Pays de Bade ; Jean-Marie WOEHRLING, *Das Elsass erhält eine neue Gebietskörperschaft* (p. 52) : Présentation de la nouvelle collectivité européenne d'Alsace ; Hubert MATT-WILLMATT, *Eine Reise ins einstige Alemannendorf Saderlach im rumänischen Banat* (p. 67) : Présentation du village de Saderlach (aujourd'hui Zădăreni en Roumanie), colonisé par des Badois à partir de 1737 ; Ulrich COENEN, *Das Bauhaus und die Siedlung Dammerstock* (p. 82) : La cité Dammerstock à Karlsruhe, conçue en 1929 par Walter Gropius ; Robert HONSTETTER, *Wie Embleme Licht in die « Geistliche Apotheke » bringen* (p. 95) : Les décors peints du plafond de l'église de Liggersdorf (au nord du Lac de Constance) sur le thème de la guérison spirituelle ; Ute OBHOF, *Der Renaissancekünstler Urs Graf d. Ä.* (p. 104) : Biographie du graveur sur bois bâlois Urs Graf l'Ancien (vers 1485-vers 1528) ; Konrad EXNER, *Johann Baptist Knebel* (p. 116) : Biographie du prêtre catholique et député badois Johann Baptist Knebel (1871-1944) ; Hans SCHIPPER, *Klimawandel : globale Ursache, regionale Folgen* (p. 128) : Observations et perspectives locales par rapport au réchauffement climatique ; Paul-Ludwig WEINACHT, *Die Wieder-Gründung des Landesvereins Badische Heimat in Freiburg am 23. Oktober 1949* (p. 135) : La refondation de la Badische Heimat en 1949.

Contact : Landesverein Badische Heimat e. V., Hansjakobstrasse 12, D 79117 Freiburg *www.badische-heimat.de - heftredaktion@badische-heimat.de*.

Traduction et résumés par Nicolas Claerr

Les publications de la Fédération

Revue d'Alsace

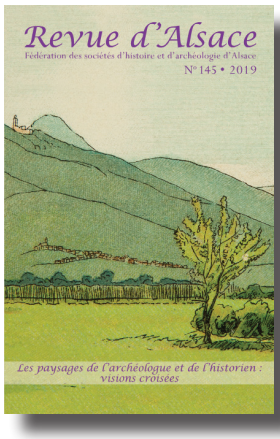

2019 - n°145
Les paysages de l'archéologue et de l'historien : visions croisées, 516 p.
29,00 € (+ 8.00 € de port)

2018 - n°144
De l'éblouissement tricolore au malaise alsacien. Le retour de l'Alsace à la France 1918-1924, 550 p.
29,00 € (+ 8.00 € de port)

2017 - n° 143	Protestants et protestantisme en Alsace de 1517 à nos jours, 550 p.	29,00 € (+ 8.00 € de port)
2016 - n° 142	Les reconstructions d'après-guerre en Alsace, 600 p.	28,00 € (+ 8.00 € de port)
2015 - n° 141	Fêtes en Alsace de l'Antiquité à nos jours, 600 p.	28,00 € (+ 8.00 € de port)
2014 - n°140	Varia. Villes au Moyen Âge, Bibliothèques d'autrefois, Récits de voyages. 600 p.	28,00 € (+ 8.00 € de port)
2013 - n° 139	L'Alsace et la Grande Guerre, 588 p.	28,00 € (+ 8.00 € de port)
2012 - n° 138	Varia, 496 p.	28,00 € (+ 8.00 € de port)
2011 - n° 137	Les boissons en Alsace de l'Antiquité à nos jours, 656 p.	28,00 € (+ 8.00 € de port)

Collection Alsace-Histoire

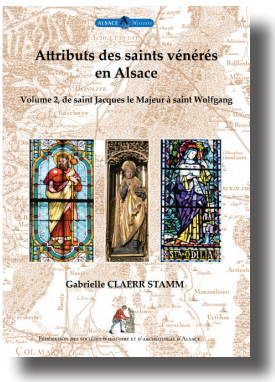

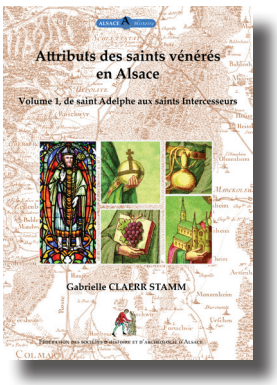

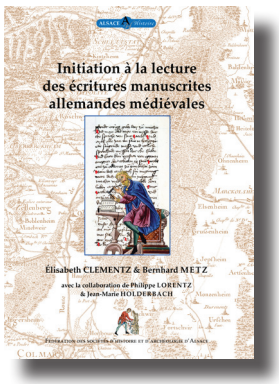

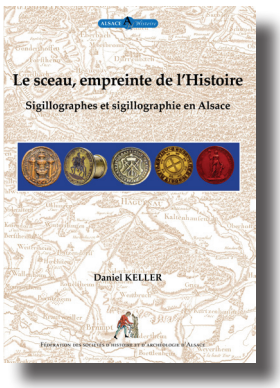

Fascicule 13	**Attributs des saints vénérés en Alsace. Volume 2, de saint Jacques le Majeur à saint Wolfgang** - Gabrielle Claerr Stamm, 154 p.	**25,00 € (+ 8.00 € de port)**
Fascicule 12	**Attributs des saints vénérés en Alsace. Volume 1, de saint Adelphe aux saints Intercessueurs** - Gabrielle Claerr Stamm, 154 p.	**25,00 € (+ 8.00 € de port)**
Fascicule 11	**Initiation à la lecture des écritures manuscrites allemandes médiévales.** Élisabeth Clementz, Bernhard Metz, 194 p.	**25,00 € (+ 8.00 € de port)**
Fascicule 10	**Le sceau, empreinte de l'Histoire. Sigillographes et sigillographies en Alsace.** Daniel Keller, 124 p.	**25,00 € (+ 8.00 € de port)**

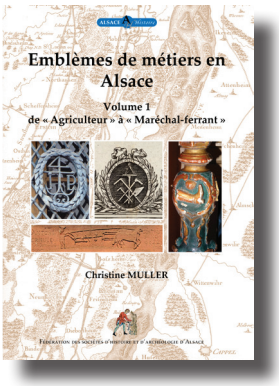

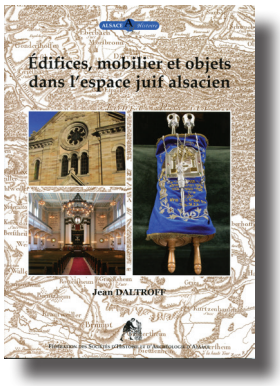

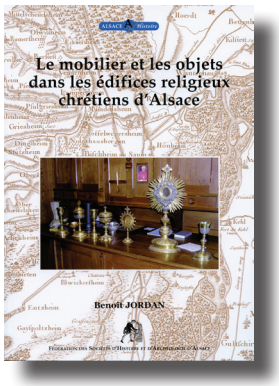

Fascicule 9	Les emblèmes de métiers en Alsace, volume 1. De A à Ma. Christine Muller, 2016, 160 p.	**25,00 € (+ 8.00 € de port)**
Fascicule 8	**Edifices, mobilier et objets dans l'espace juif alsacien**. Jean Daltroff, 2014, 128 p.	**22,00 € (+ 8.00 € de port)**
Fascicule 7	**L'art de la guerre. Comment aborder l'histoire militaire de l'Alsace du Moyen Âge à la guerre de 1870**. Norbert Lombard, 2012, 128 p.	**22,00 € (+ 8.00 € de port)**
Fascicule 6	**Le mobilier et les objets dans les édifices religieux chrétiens en Alsace**. Benoît Jordan, 2012, 128 p.	**22,00 € (+ 8.00 € de port)**
Fascicule 5	**Les systèmes monétaires d'Alsace depuis le Moyen Âge jusqu'en 1870**. Paul Greissler, 2011, 160 p.	**22,00 € (+ 8.00 € de port)**
Fascicule 4	**Poids et mesures dans l'Alsace d'autrefois**. Jean-Michel Boehler, 2010, 120 p.	**22,00 € (+ 8.00 € de port)**
Fascicule 3	**La mesure du temps et la pratique du calendrier en Alsace hier et aujourd'hui.** Jean-Paul Bailliard, 2009, 128 p.	**22,00 € (+ 8.00 € de port)**
Fascicule 2	**Des outils pour l'histoire de l'Alsace, Les sciences historiques au service de l'historien local.** Grégory Oswald, 2009, 128 p.	**20,00 € (+ 8.00 € de port)**
Fascicule 1	**Guide de l'histoire locale en Alsace, comment écrire l'histoire d'une localité alsacienne ?** Grégory Oswald, 2008, 144 p.	**20,00 € (+ 8.00 € de port)**
	Formule d'abonnement *TARIF 2020*	**22,00 € (+ 8.00 € de port)**

Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace

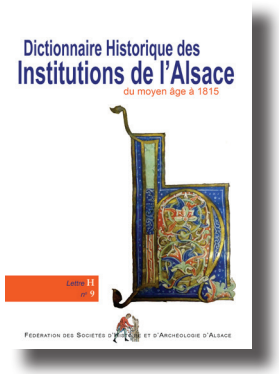

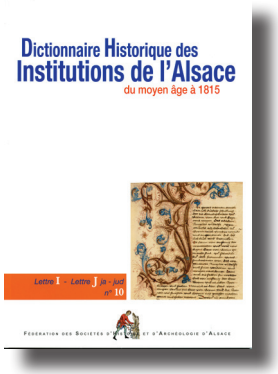

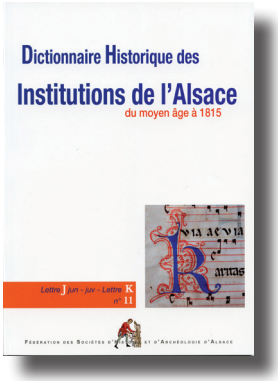

Fascicule DHIA - De A à L	15,00 € (+ 8.00 € de port)
Formule d'abonnement *TARIF 2020*	**12,00 € (+ 8.00 € de port)**

N'hésitez pas à grouper vos commandes pour obtenir des frais de port et emballage plus avantageux. Dans tous les cas, le secrétariat reste à votre disposition au 03 88 60 76 40.

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

B.P. 40029 - 9 rue de Londres - 67043 STRASBOURG Cedex

Tel : 03 88 60 76 40 - Courrriel : fshaa@orange.fr

BON DE COMMANDE

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____

Courriel : _____

Titre de la publication ou formule d'abonnement	Quantité	Prix unitaire	Port & emb.	Total

Montant total	

☛ Pour les frais d'envoi de plus de trois ouvrages : nous consulter.

☛ Il existe des formules d'abonnement pour chaque collection, voir les tarifs au dos de ce bon de commande et sur notre site internet. Vous pouvez aussi nous contacter au 03 88 60 76 40.

Date :

Signature :

Modalités de règlement :

❑ Chèque bancaire à l'ordre de la FSHAA,

ou

❑ Virement bancaire à :

LA BANQUE POSTALE - Strasbourg Centre financier
7 rue de la Fonderie CS 30033
67083 STRASBOURG CEDEX

IBAN FR62 2004 1010 1501 3262 6U03 655
BIC PSSTFRPPSTR

Fédération des Sociétés d'Histoire
et d'Archéologie d'Alsace
9 rue de Londres - BP 40029 -
67043 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 60 76 40
fshaa@orange.fr - www.alsace-histoire.org

Bulletin de liaison n° 155 - juin 2020
Directeur de la publication : Jean-Georges Guth
Rédactrice en chef : Gabrielle Claerr Stamm
Maquette : Helen Treichler
Mise en pages : Chantal Hombourger
Ont collaboré à ce numéro : Fabien Baumann, Nicolas Claerr, Gabrielle Claerr Stamm, Jean-Georges Guth, Chantal Hombourger, Markus Moehring.
Photographies : Raymond Claerr, Olivier Conrad, Jean-Marie Holderbach, Claude Truong-Ngoc.

Horaires du secrétariat
du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 17 h 00
En dehors de ces heures, en cas d'urgence,
vous pouvez contacter directement le président :
03 88 64 24 81 - guth-soc-hist@orange.fr

Publié avec le soutien de la Région Grand Est, des Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Alsace

Prochain bulletin fédéral : septembre 2020

Les textes d'information et sommaires

de vos publications sont à envoyer au plus tard

pour le 15 août 2020.

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN | ALSACE | Conseil départemental HAUT-RHIN